L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie. No. 91, RUE CHARTRES.

JOURNAL QUOTIDIEN.......$12 } payable d'avance
Do. TROIS FOIS PAR SEMAINE. $10 }

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN 18 DECEMBRE 1839.

Nominations faites par le Gouverneur, le 17 décembre 1839.

M. Levi Peirce a été nommé secrétaire de l'État de la Louis. en remplacement de Mr. Henry A. Bullard, démissionnaire.

Mr. Henry A. Bullard, a été nommé juge de la Cour Suprême en remplacement de Mr. George Strawbridge, démissionnaire.

On nous a envoyé un exemplaire d'une romance intitulée *Orphans Words*, composée à l'occasion de la foire des Orphelins par M. A. C. Ainsworth, pour les paroles, et pour la musique par M. Trust. C'est une très jolie composition qui se recommande particulièrement à l'attention des amateurs.

On remarque parmi les passagers du steamer *Liverpool* Monsieur de Saligny, ministre de France près la république du Texas, son secrétaire de légation et sa suite. Mais s'il en faut croire le New York Herald, le jeune diplomate doit épouser avant de se rendre au Texas la fille d'un riche financier de Wall-street.

M. de Montholon et sa famille sont arrivés à New-York le 7 à bord de la Silvie de Grasse.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.
Washington, 7 décembre 1839.

La chambre s'est encore ajournée hier sans rien décider; à la fin de la séance la discussion continuait encore sur la décision du président, relative aux droits de siéger qu'ont les candidats du New-Jersey munis de certificats du gouverneur.

Aujourd'hui on a perdu beaucoup de tems en discussions sur les motions qu'ont été faites pour amender le journal, discussion qui seraient entièrement dépourvues d'intérêt pour vos lecteurs. Après que les motions d'amendement ont été terminées, quelques loco-focos paraissaient désirer que Mr. Ingersoll, le concurrent de Mr. Taylor, représentant du New-Jersey, fût admis à voter, mais Mr. Ingersoll s'y est refusé lui même.

Dès que ces questions ont été décidées, le président, Mr. Adams, a rappelé les attaques qui ont été dirigées hier contre lui et a déclaré quant à ce que ces attaques avaient de personnel contre lui, que ceux qui en étaient les auteurs avaient cru l'intimider, ou l'empêcher d'accomplir ses devoirs, ils s'étaient étrangement mépris. Il a de nouveau soutenu l'opinion qu'il avait émise hier, et a maintenu que les membres du New-Jersey munis de certificats avaient le droit de voter.

Les loco-focos qui commençaient à voir qu'il leur était impossible de conserver leur position, ont cherché un faux fuyant dans un compromis; et ils ont espéré garder par ce moyen quelques uns de leur avantages. Mais l'opposition a rejeté toutes les ouvertures qui ont été faites à ce sujet, et elle a insisté sur ce que les membres whigs du New-Jersey fussent admis à prendre leur place à la chambre et à prendre part à tous ses travaux.

Mr. Cave Johnson du Tennessee a fait une motion pour l'ajournement jusqu'à lundi, afin de présenter un compromis. Mr. Proffit de l'Indiana, s'est opposé à cette motion, et a déclaré que ce n'était pas après avoir perdu une semaine en discussions, au lieu de s'organiser que la chambre devait écouter des propositions de compromis.

Mr. Duncan, de l'Ohio, qui avait la parole lorsque la chambre s'est ajournée hier, la reclamée de nouveau; mais Mr. Dickerson, l'un des membres de New-Jersey qui n'ont pas de certificat, a prié le président de l'Ohio d'abandonner cette question. Après quelques débats auxquels à pris part M. Cort Johnson, au sujet du droit de parole, M. Duncan a cédé sa place à M. Dickerson; mais à peine le membre loco-foco du New-Jersey s'est-il levé que les cris "à l'ordre" à l'ordre se sont fait entendre de toutes parts; Mr. Johnson répète que Mr. Duncan a le droit de céder la parole à qui bon lui semble; Mr. Dickerson essaie de nouveau de parler, et les cris "à l'ordre" retentissent encore dans la salle. M. Vanderpool demande ce que signifient ces cris; Mr. Granger répond que Mr. Dickerson n'a aucun droit de parler, et qu'il n'a aucune qualité pour être considéré comme membre de la chambre.

Une vive discussion s'engage à ce sujet; M. Jenifer prétend que Mr. Dickerson a le droit de se faire entendre; enfin après quelques instants perdus en débats sans intérêt, la chambre s'est ajournée ou peu avant trois heures.

Le sénat ne s'est occupé d'aucune affaire.

Harrisburg, 6 décembre 1839.

Le comité auquel on avait renvoyé pendant ces deux derniers jours le résultat des divers ballotages, par par Etats, vient de faire son rapport à la convention. Il en résulte que Mr. H. Harrison a obtenu 149 voix pour la place de Président, Henry Clay 90 et Winfield Scott 16, en tout 254.

Le comité déclare en outre que nul vote n'a été donné pour la place de vice Président et qu'il va continuer ses opérations.

Dans ces travaux des divers délégués les votes ont été pris par Etats. Il reste maintenant à la convention à délibérer sur le rapport. On tentera de faire voter sur son adoption, en permettant à chaque délégué de voter individuellement, mais je pense que cette motion sera repoussée. Espérons.

ARRIVÉE DU LIVERPOOL.
NOUVELLES D'EUROPE.

Le steamer *Liverpool*, capitaine Fayrer, arrivé à New York le 5 au soir, a apporté des nouvelles de Londres jusqu'au 15 novembre et de Liverpool jusqu'au 16.

Autant qu'on peut juger du caractère des nouvelles commerciales sur une lecture rapide, elles sont moins mauvaises qu'on ne s'y était attendu.

S'il faut en croire le Journal du Commerce de New York, le coton avait éprouvé une légère hausse par suite de spéculations considérables sur ce lainage. Mais il paraît que ces spéculations ont été basées sur ce que notre récolte actuelle serait courte et de plus que les nouvelles de leur déficit et d'une récolte qui s'effectuerait sur le marché; deux suppositions qui ne sont rien moins que certaines.

M. Webster doit revenir à bord du paquebot Médiator.

La nouvelle de la suspension des paiemens en espèce de la Banque des E. U. et de quelques autres banques, avait produit une forte sensation en Angleterre. Cette nouvelle qui est parvenue à Londres le 6 novembre a fait manquer l'emprunt de £800,000, que M. Jaudon était sur le point d'obtenir de MM. Hope & Co. d'Amsterdam. Mais d'un autre côté il paraît que M. Jaudon s'est procuré des ressources suffisantes à Londres pour faire face à tous les paiemens de la banque qu'il représente. M. Jaudon s'est vraiment distingué dans ces diverses négociations ainsi que l'attestent de nombreuses lettres de banquiers et de négociants respectables de Londres.

La suspension est le thème de la plupart des journaux anglais et il ne manque pas parmi eux d'ennemis de notre pays. Pour eux cet événement est une bonne fortune et il n'est pas de calomnies qu'on ne croie devoir lancer contre nous. Cependant il est quelques journaux qui, mieux instruits de nos affaires, ou plus équitables dans leurs opinions, nous rendent justice.

Le *Morning Chronicle* du 9 dit:—

"L'impression générale est que les Banques Américaines ont adopté le moyen le plus sage qui fut en leur pouvoir dans les circonstances difficiles où elles étaient placées."

Il y a eu de nouveaux mouvements parmi les chartistes en divers endroits, particulièrement à New Port, dans le pays de Galles.

Il y a eu à Constantinople dans le quartier des Arméniens un violent incendie qui a brûlé quatre cents maisons.

La Lombardie a été dévastée par des pluies extraordinaires et par les innondations qui en ont été la conséquence.

Un nouveau steamer le *Président* de la force de 600 chevaux, construit par la compagnie à laquelle appartient le *British Queen*, sera prêt à commencer son service de Portsmouth à New-York en avril prochain.

Extrait d'une correspondance du New-York Journal of Commerce.

Les Chartistes ont reparu en armes dans les pays de Galles et ont attaqué les magistrats à *New-Port*. La force armée les a repoussés en leur tuant 14 hommes. Les principaux meneurs ont été arrêtés.

Ces attaques réitérées causent une bien beaucoup d'inquiétude et de toutes parts on se demande si le pouvoir aura la force ou l'énergie suffisante pour les contenir. Le fait est que la position n'est pas brillante. L'argent est très rare, le pain extrêmement cher, les marchandises peu demandées et un long et rigoureux hiver à passer. Tout cela sans doute n'est pas suffisant pour excuser des soulèvements violens; mais cependant on se prend naturellement à sentir pour les émeutiers plus de pitié que de colère.

Les affaires monétaires sont cependant un peu meilleures. La circulation de la Banque est descendue à 16 millions; mais sa tendance à faire baisser les matières premières afin de créer des demandes entrave toujours les affaires, et comme la baisse a été presque partout analogue, cela n'a produit qu'une dépression générale et nullement l'effet qu'on en attendait. Relativement au coton, la perte est principalement tombée sur nos concitoyens des Etats Unis qui se sont trouvés libérés d'autant n'ains.

Le 15 novembre, les Princes Ernest et Albert de Saxe Cobourg ont quitté le Palais de Windsor pour se rendre à Calais et de là en Allemagne après avoir visité le Roi des Belges.

Le Prince Albert doit revenir au mois de mars et l'on croit que son mariage avec la reine doit avoir lieu en mai prochain.

EMEUTE EN ANGLETERRE.
Extrait de *L'Indicateur de New-York*:

Une sanglante émeute a eu lieu le 4 novembre, à Newport dans le Monmouthshire.

Dix mille Chartistes se réunirent sur les hauteurs qui environnent Newport, et, dans la matinée du 4 novembre, firent une descente dans la ville, avec l'intention de la mettre au pillage, et de massacrer ceux qui feraient résistance. Un détachement du 45me régiment les empêcha de pénétrer dans l'intérieur de la ville, et un combat sanglant s'engagea bientôt. Il y eut 30 ou 40 hommes tués et 60 à 70 blessés du côté des Chartistes, la mairie de Newport fut blessé, ainsi qu'un grand nombre de marchands et de soldats.

Les troupes eurent cependant le dessus, et firent deux cents prisonniers qui doivent être jugés par une commission spéciale. Frost, le chef de l'émeute a été fait prisonnier. La reine a écrit au maire de Newport, pour le remercier de son activité, de sa prudence et de son courage. On croit que le succès des Chartistes aurait entraîné un soulèvement général parmi la population manufacturière.

FRANCE.

La situation intérieure de la France est toujours la même; elle semble même s'aggraver chaque jour. Le prix du pain est toujours aussi élevé, le malaise et le mécontentement s'accroissent sur beaucoup de points; et ce malaise et ce mécontentement amènent des troubles dans les départemens et particulièrement dans Paris. On a découvert dans cette ville et l'on a saisi une grande quantité de poudre, de balles, de bombes, de grenades, préparées pour quelque tentative par les membres des sociétés secrètes. On a découvert d'autant plus d'importance cette découverte que d'autant des bombes ont été lancées contre le palais, à Tours; [illegible] à Bot à Bel, département d'Ille et Vilaine. Ces perquisitions, compromises dans le premières affaires, ont été

[illegible] et elle est allé plus loin s'est [illegible] la commune. Celle-ci a su encore un autre [illegible]. Les [illegible] ont [illegible] bateaux, a montré et [illegible] d'être suspendus et que probablement elle [illegible] aoute. Ce qui augmente encore la gravité de ces faits c'est que des dispositions du même genre se sont manifestées sur plusieurs autres points.

Le gouvernement a des craintes sérieuses, fondées sur le prix du grain et de la farine; ce prix n'a pas cessé de se maintenir très élevé et par suite le pain est resté au même taux. Nous avons la certitude qu'il n'augmentera pas durant la première quinzaine de novembre, mais il ne baisse pas promptement, son élévation (il vaut 17 1-2 sous les quatre livres), amènera presque nécessairement des plaintes et peut être des troubles dans la capitale.

Paris, le 13 novembre.—"Le prix du blé augmente; le marché de ce jour doit servir de base pour fixer le prix du pain durant la seconde quinzaine de novembre, et il une baisse ne se fait pas sentir, le pain de 4 livres ne restera pas au taux énorme de 17 1-2 sous, il montera certainement à 18 sous."

Dix-neuf faillites ont été déclarées durant la première semaine du mois de novembre. Le passif de ces faillites s'élève à près d'un million. L'une d'elles excède 500,000 fr., deux autres 100,000 fr., le reste est au dessous de cette somme.

Du 1er. janvier au 1er. novembre 1839 on compte dans Paris 866 faillites, dont le passif s'élève de 58 à 60 millions.

Cours Authentique—Paris, 13 novembre.

Cinq pour cent,	fr.	110 95
Quatre et demi pour cent,		105 50
Quatre pour cent,		100 90
Trois pour cent,		81 85

Le général Bernard, ex-ministre de la guerre, est, dit-on, en grand danger; on désespère de sa vie.

M. Hagerman, banquier à Paris, vient de mourir.

La réunion des Chambres a été remise au 20 décembre.

La Bourse n'a pas été fort émue des nouvelles que le Liverpool apportait des Etats-Unis, et qui avaient pénétré pour la première fois dans Paris samedi: A l'ouverture quelques alarmés se manifestèrent, mais elles ne durèrent pas longtemps. La faible baisse que l'on remarque ce jour là, doit être surtout attribuée à la triste situation de l'armée française en Afrique.

Dans les premiers jours de novembre, la France a eu à déplorer la perte de plusieurs hommes remarquables. On cite parmi eux le savant Letronne, de l'Institut, les lieutenants généraux Bernard, Lamy Bouthier, Tagny, le prince de la Trémoille, le colonel Combel, qui s'est distingué à l'affaire d'Ulloa, et, enfin le marquis de Doria.

Voici des extraits du discours prononcé sur la tombe du général Bernard par le major Poussin.

"Après le brillant hommage que vous venez de rendre au mérite supérieur du général si vénéré, et regretté de nous tous, il y aurait presque inopportunité à faire entendre ma faible voix; cependant, Messieurs, j'éprouve le besoin d'exprimer un dernier devoir sacré que m'impose le souvenir de mon association aux honorables travaux du général Bernard dans le Nouveau-Monde, et comme aide de camp, et comme soldat américain.

"Lorsque le général Bernard arriva aux Etats-Unis d'Amérique, il y était entièrement étranger aux habitudes, aux mœurs, au langage de ce pays; sa réputation d'ingénieur célèbre et d'officier particulièrement remarqué par le plus grand capitaine du siècle l'avait seule dévancé; mais il apportait avec lui son caractère personnel si riche en modestie, en simplicité, en affection, et pour lui servir d'introducteur à la famille américaine le nom de l'illustre patriote des Deux Mondes dont il avait été l'ami.

ESPAGNE.

Les carlistes de la Galice se sont remis en campagne, et le capitaine-général Laurenzo Sanz, après avoir conçu l'espoir de leur soumission, après avoir annoncé officiellement cette soumission au gouverneur, rassemble des forces pour marcher contre eux.

Des lettres de Bayonne du 16 novembre disent que l'attention publique se dirige surtout sur l'Arragon où doit se décider le point capital de la question. Espartero s'y trouve à la tête de forces plus considérables que celles dont Cabrera peut disposer; mais il a le désavantage d'opérer dans un pays hostile et d'être obligé de tirer toutes ses provisions de Sarragosse. Cabrera au contraire trouve tout sur place avec abondance: il a formé sur différents points des dépots qui sont largement pourvus, et indépendamment de 20,000 hommes d'infanterie et de 2,600 de cavalerie qu'il peut mettre en campagne, il a dans les villes de garnison treize bataillons de nouvelles levées, qui ne sont pas encore armés, il est vrai, mais qui, lorsqu'ils seront levés et équipés, pourront être transformés en armée active.

Le ministère de la reine attend avec anxiété les nouvelles d'Espartero. Il ne peut rien faire avant de les avoir. Pendant ce temps les Exaltados continuent leurs menées, et l'Echo du Commerce ses déclamations. Elles ont produit déjà qu'elqu'effet puisque les citoyens de Madrid et ceux de la province de Grenade commencent à refuser le paiement des impôts; si le ministère ne prend des mesures promptes et vigoureuses, l'anarchie fera de rapides progrès.

Le comte d'Espagne a été déposé de son commandement et arrêté par l'ordre de la Junte Carliste; il doit être conduit en France. On ne dit pas les motifs de cette arrestation.

ORIENT.

Un journal français, le *Tems*, assure que Méhémet-Ali et la Porte ont résolu de terminer leurs différents sans l'intervention des puissances européennes, et qu'ils se sont entendu déjà sur plusieurs points. Méhémet-Ali aurait obtenu la souveraineté héréditaire de l'Egypte et de la Syrie; et l'un de ses fils, la possession à vie de l'Ile de Candie.

Des lettres de Constantinople du 23 septembre, annoncent que ce jour-là même la flotte anglaise devait quitter la baie de Beshika pour se rendre à Vourla. La Porte s'impatiente des longs délais apportés à la question d'Egypte; mais on croit que le jeune Sultan n'est pas assez sûr de son pouvoir pour adopter une autre conduite que celle qui lui est tracée par les Puissances Européennes.

La nouvelle qu'on avait donné de la marche d'Ibrahim-Pacha en Asie Mineure, est sans aucun fondement.

ALEXANDRIE.

EGYPTE, 26 septembre.—La santé du Pacha est entièrement rétablie. Avant son départ, le commandant Stopfort, du navire le Zèbre, a eu une audience du Pacha, et celui ci lui a adressé ces paroles: "Dites à votre père (l'Amiral Stopford) que je ne rendrai pas la flotte turque—que dans tout le cours de ma vie qui a été assez longue, on n'a jamais pu m'accuser de caprice, et je mériterais une pareille accusation si je me soumettais aux ordres des grandes puissances."

BERLIN, 3 novembre.—Notre ambassadeur à la cour de Vienne a transmis au Roi la déclaration que l'ambassadeur d'Angleterre a remise au cabinet autrichien, en voici un extrait.

"Je déclare, au nom de mon gouvernement, qu'il est décidé à maintenir l'intégrité de l'Empire Ottoman et la dynastie actuellement régnante, et qu'il ne préfère aucunement des circonstances actuelles pour ses propres intérêts ou un agrandissement de territoire. Il espère que la même ligne de conduite sera adoptée par les autres gouvernemens qui ont déjà donné tant de preuves de leur esprit et de leur désintéressement, et en particulier pour l'Empereur d'Autriche à qui appartient l'initiative en cette question."

Il est évident, d'après cela, que l'Angleterre et l'Autriche sont d'accord au sujet de l'Orient.

AFRIQUE.

Le télégraphe a annoncé l'arrivée à Toulon du duc d'Orléans. Le prince a trouvé l'armée française en Afrique dans le plus déplorable état. On fait le reproche au maréchal Vallée, gouverneur des possessions françaises en Afrique, d'avoir trop sacrifié à la construction des travaux militaires. On n'attaque pas sa probité, elle est trop bien établie pour cela, mais on trouve que les fonds qui lui ont été alloués pour les constructions et le service militaire n'ont pas été justement répartis. Ainsi les soldats sont, on ne peut plus mal dans les hôpitaux; ils manquent de tout, de place même. Tracer des routes, occuper, construire ou réparer des forts, faire enfin au nord de l'Afrique une magnifique conquête, tel a été le but du gouverneur général, et pour l'atteindre, il n'a pas épargné les hommes: ceci du reste tient au point de l'école à laquelle il a été élevé. M. Blanqui a accompagné le Duc d'Orléans dans sa tournée en Afrique.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE,
Paris, 12 Novembre 1839.

Monsieur,

Je ne sais sur quel ton vous apprendre la nouvelle la plus grave de cette quinzaine. Elle est tout à la fois d'une très grande importance et d'une très grande pauvreté. Elle a occupé tout le monde et elle ne méritait vraiment l'attention de personne; elle a étonné comme une révolution et ce n'est pas même une émeute. En un mot; le journal des Débats qui n'accordait depuis longtemps au ministère du 12 mai qu'un appui mitigé, intermittent, souvent incommode et plein de restrictions, est presque complètement passé dans les rangs de ses adversaires. C'est le lendemain de la Toussaint que s'est livrée cette grande bataille; sous prétexte de défendre le cabinet, mais avec une bienveillance railleuse, le journal des Débats le félicitait de sa conversion. *Les ministres actuels, disait-il, ont bien changé en arrivant au pouvoir:—entrés dans le conseil comme des pourfendeurs d'abus convaincus que le trone couvrait des énormités, ils ont fait ce qu'avaient fait leurs prédécesseurs; ils ont accepté la haute influence qui préside, depuis la révolution de juillet et de concert avec le pouvoir parlementaire aux destinées politiques de notre patrie. Ils l'ont subie en gens sensés qui comprennent que l'expérience n'est pas nécessairement un déffaut dans un roi—en fin—les ministres actuels ne différent pas des cabinets précédents par leur indépendance à l'égard de la couronne.*

Vous comprenez tout ce que cette ironique approbation avait de blessant pour un ministère qui issu d'une coalition ennemie de l'administration précédente, et arrivé à l'aide de l'influence parlementaire, affiche hautement la prétention de ne pas continuer ses devanciers. Il répondit immédiatement par son organe officiel, il déclara que *le ministère du 12 mai ne pouvait laisser dire par personne qu'il était la continuation du 15 avril, ni accepter les complimens des débats.* Il protesta de son indépendance, et assura que *profondément respectueux pour la royauté, il n'approuvait pas ceux qui la mêlent à tous moments dans leurs débats publics.*

Et voilà la guerre allumée!

Les organes de la presse ont généralement approuvé la réponse ferme et digne du cabinet; il y a plus, ils ont cru à la loyauté du sentiment qui l'avait dictée, car je vous l'ai dit les ministres sont des gens honnêtes et remplis de bonnes intentions, mais si l'on est venté quelque ce manifeste était unanime pour penser qu'il était le tableau réel de leur situation. On peut en effet supposer sans injustice qu'un gouvernement, composé d'hommes empruntés à tous les partis, n'a pas en lui une spontanéité assez forte pour résister à une action tenace, à une influence bien déterminée et bien compacte. Quoiqu'il en soit, le journal des Débats répliqua vigoureusement à la déclaration ministérielle, *confessant franchement que son intention n'avait pas été de plaire au cabinet, et que c'était beaucoup de générosité de la part de celui-ci, de prendre pour un compliment l'article auquel il répondait.* Voilà qui semble rompre les vitres: nous verrons bien.

Vous savez monsieur, quelle influence a le journal des Débats dans la presse parisienne, et vous pouvez deviner combien cette polémique à ému le monde politique. Cependant pour ne rien exagérer, les rapports entre le cabinet et la feuille Provocatrice n'avaient jamais été assez intimes pour qu'on ait dû s'occuper longtemps de la rupture et une promotion de pairs a bientôt envahi de hautes luttes, les colonnes destinées au *Premier Paris*.

Cette journée était annoncée depuis long-temps et tous les jours des noms nouveaux étaient prononcés, tandis que les candidats annoncés d'abord disparaissaient à leur tour. D'abord on avait parlé de huit pairs, puis de dix, puis de douze, puis de seize; leur enfantement était laborieux; il fallait satisfaire aux bons désirs opposés; chaque ministre avait ses candidats; chaque cotterie, et l'on en porte le nombre à plus de cent, avait des promesses en sa faveur. Quand une liste était faite à grand'peine, on la soumettait par convenance à M. Pasquier, le président de la chambre haute; et M. Pasquier la biffait impitoyablement, refusant celui-ci, puis celui-là, puis d'autres, et il fallait recommencer. Enfin on s'entendit et les ordonnances chaque jour annoncées et différées sans cesse ont paru, laissant le public étonné de trouver vingt pairs nouveaux sur une liste que les plus hardis n'avaient portée qu'à seize.

Que si vous me demandez, monsieur, la raison de cette promotion, je ne pourrai vous en donner de plus élevée que celle-ci, et c'est le ministère lui même qui me l'a dite: depuis la promotion de 1837, il est mort 29 pairs, on n'en a nommé que onze; dix huit places vides par conséquent: il s'est en Luxembourg des inutilités et en délivrant vingt brevets, on agit précédemment, et on pourvoit d'avance à la mortalité rapide parmi les nobles pairs, où elle sévit qu'au commencement de l'année prochaine, la balance sera exacte. Ce n'est pas plus difficile à comprendre. Vous devinez maintenant qu'il ne s'agit pas de modifier la majorité dont le ministère est très satisfait, et que la promotion n'a aucune valeur constitutionnelle. Depuis la politique personnelle du Roi, jusqu'à la gauche avancée, chaque parti y trouvé des représentants, car il peut la chambre héréditaires, les promotions sont des sortes de coups d'Etat, il ne s'agit ici que d'un appoint fourni à la mort. Tout cela est fort bien, et je recommande particulièrement les raisons présentées par le cabinet; je les comprends surtout en y ajoutant la principale, qui est qu'un ministère qui n'a pas d'homogénéité politique, ne

[illegible] prendre des mesures politiques. Mais il reste à savoir s'il n'aurait pas envoyer à la chambre haute des hommes plus illustres et plus capables d'en relever la [illegible] et l'éclat. Les vingt nobles pairs, monsieur, je ne vous les nommerai pas: il y en a beaucoup dont notre entendons parler pour la première fois; nous qui sans doute les avons coudoyés souvent dans nos rues. Il vous importe fort peu par conséquent de savoir leurs noms; qu'il me suffise de vous dire les plus considérables. C'est d'abord M. Etienne, qui a commencé par être un auteur spirituel et dont Jocondo, les deux gendres et quelques autres œuvres dramatiques ont fait sa réputation; il a dans le Constitutionnel, pris part à nos luttes politiques, et siégé dans les rangs du Tiers-Parti à la chambre, où il dut sans doute à son titre académique d'être le rédacteur à peu près inamovible des adresses en réponse au discours du trône. M. Etienne était à tous égards digne de la pairie; mais a-t-il bien fait de changer?

Après lui vient M. Bérenger, jurisconsulte distingué et député intègre. M. Daunou dont la vie a été si bien remplie et dont la science est à la hauteur du caractère. M. Rossi, professeur plein de talent, M. Vienne homme d'esprit que le ridicule a tué, académicien et soldat dont les travaux académiques et militaires seraient à peu près également ignorés, s'il n'avait attiré sur lui l'attention et la moquerie par ses allures de capitan-parlementaire, enfin M. Cubières, chargé pendant le ministère provisoire du portefeuille de la guerre et qui, si les bruits répandus dernièrement se confirment, est appelé à remplacer encore le général Schneider dont la retraite a été annoncée.

Je suis fâché d'avoir à vous nommer de plus parmi les pairs nouveaux un homme dont j'ai déjà été obligé d'écrire le nom dans ma dernière lettre: M. Persil que personne n'ose défendre, pas même les siens et dont on ne peut expliquer la nomination à moins de penser que le ministère a voulu lui creuser un tombeau; qu'il y repose en paix.

Si l'on examine cette liste, on y retrouve les traces des luttes qu'elle a traversées, comme on voit sur un champ de bataille les témoignages sanglants du combat. Les pairs y sont rangés comme en deux champ également nombreux à peu de chose près: d'un côté sont les noms aristocratiques, ornés de titres et de particules, ce sont aussi les noms les plus obscurs: Voilà le butin de M. le président Pasquier. La pairie tient encore à ses privilèges nobiliaires et à l'effet d'apparat des noms féodaux. De l'autre côté, on voit les roturiers qui, pour la plupart, ne sont pas sans quelque gloire; c'est le trophée du cabinet. Il a fallu acheter leur admission par la nomination des autres. Ainsi M. Etienne, dit-on, n'a obtenu qu'à grand peine son entrée dans la noble chambre. Il a fallu au moins deux ou trois gentilshommes pour faire contrepoids à ce simple nom d'Etienne, qui va si mal sous l'hermine et la couronne de pair, lui qui ne saurait avoir pour emblème sur un blason qu'une plume de journaliste. Ne vous étonnez donc plus que la promotion ait été si nombreuse; il y en a deux en effet: celle du cabinet et celle de M. le chancelier Pasquier. La plus brillante n'est pas la meilleure.

Tandis que de semblables misères tenaient en haleine tous nos hommes d'état, des faits d'une haute gravité se passaient dans nos possessions d'Afrique. Je vous ai déjà dit que le duc d'Orléans s'était rendu dans ce pays, sans que l'on sût parfaitement ce qu'il y allait faire. Nous avons appris depuis qu'il devait simplement procéder à une reconnaissance topographique plutôt que militaire.—Ce sont les expressions d'un témoin oculaire du territoire entre Sétif et Tramza. Cette expédition s'est heureusement terminée, malgré les bruits alarmants qu'on avait répandus sur la position de nos troupes au milieu de populations, aux bonnes dispositions desquelles on ne saurait se fier aveuglement; et notre petite armée expéditionnaire est rentrée à Alger. Un homme d'un talent élevé, M. Blanqui économiste, membre de l'Institut et écrivain distingué qui avait accompagné le prince-royal, vient de faire dans le Courrier Français un tableau déplorable de l'état de nos soldats dans l'Algérie. Je ne vous aurais pas entretenu de cette chaleureuse et sombre peinture, qui a fait jeter un cri d'alarme à toute la presse, si vous ne deviez l'apprendre un peu plus tard par nos papiers publics, et si d'ailleurs elle ne devenait pas un titre de gloire et un motif d'admiration pour notre brave armée. Les révélations de M. Blanqui, trop faiblement démenties par l'organe ministériel ou plutôt confirmées par l'embarras de sa réponse, nous apprennent que sous le ciel inclément de l'Afrique, *le soldat s'éteint peu à peu par peloton, par compagnie, par bataillon;* que les hopitaux sont dépourvus des objets de première nécessité; que les malades manquant de lits et quelquefois de paille, demeurent quelquefois dans la rue.

Le cinquième de l'armée d'Afrique, dit-il, a péri dans les hôpitaux ou sur la terre depuis quinze mois; les deux tiers de ce qui reste sont malades, le tiers valide se compose de sept à huit mille athlètes indomptables, au cœur d'airain, sur qui si les nécessités ni les maladies, ni le feu ennemi n'ont pu avoir de prise. Eux seuls font tout et suffisent à tout en se multipliant d'une manière dont la parole humaine ne saurait donner une idée.

Ces nouvelles défavorables accusent hautement l'indécision des chambres qui, avec le désir de garder Alger, n'ont pas su guidées par une sotte parcimonie, faire les sacrifices nécessaires à sa conservation. La réponse du cabinet ne suffit pas, et s'il ne procède pas à une minutieuse enquête, il est certain que la tribune parlementaire retentira de justes plaintes. Je vous rapporte les faits, je n'ai aucun commentaire à ajouter. Si je vous le dis avec peine, j'éprouve aussi, je vous l'avoue, quelque orgueil à ce récit de douleurs que peuvent éprouver sans se plaindre les hommes qui ont pour mission de défendre notre indépendance et notre nationalité, si jamais ont les attaquait. Avec une telle armée, rien n'est impossible.

Puisque je suis arrivé aux tristes nouvelles, monsieur je dois les compléter. Deux hommes, que le pays estimait à différents titres, ont succombé depuis quelques jours; l'un vous est connu, et sa mort excitera de vifs regrets dans votre pays; c'est le général Bernard, aux travaux duquel vous devez de belles fortifications: Il est allé rejoindre cette belle génération d'officiers de l'Empire, qui s'en va tous les jours et dont bientôt il ne restera que trace. L'autre est M. Salverte, député de Paris, membre de l'extrême gauche, dont le nom a été chez nous populaire et dont la chevaleresque loyauté et la vieille indépendance avaient mérité le respect de tous les partis.

Le *Vicksburg Sentinel* publie le fait suivant, qu'il accompagne de réflexions conçues en des termes si violents, si peu dignes en un mot d'un journal qui se respecte, que nous avons cru devoir les reproduire littéralement dans la partie anglaise de notre feuille, pour que nos lecteurs puissent être à même de juger de la modération de certains organes du pouvoir.

"Le 9, le docteur Gwin, maréchal de l'Etat, a saisi plusieurs propriétés de la *Brandon bank* de Vicksburg, ainsi que tout l'argent de cette banque qu'il a pu trouver. Il paraît que M. Yerger, avocat, ayant appris que cette institution avait donné ordre à M. Wolf Smith, président de la banque de Lexington, de tirer sur le Nord pour une somme de cent cinquante mille piastres, montant de la balance des traites faites en coton par elle, autorisa le maréchal à saisir cette traite pour satisfaire aux jugements obtenus par ses clients contre cette banque. Voici comment procéda le maréchal. Il se rendit d'abord à Jackson où il saisit $38,000 en espèces, déposées à la *Planters bank*, au crédit de M. J. D. Wolf Smith; de retour à Vicksburg il signifia le but de sa mission à M. Smith, et lui enleva $6000 en billets de la banque des Etats Unis qui appartenaient à la *Brandon bank*; il s'empara ensuite de plusieurs milliers de piastres au magasin de MM. Lawrence et Garr, appartenant également à cette institution; puis il envoya un de ses députés à Manchester où d'autres sommes étaient en dépôt, et un autre à la Nlle. Orléans où sont déposées $25,000 encore au nom de M. Wolf Smith, et appartenant à la banque de Brandon.

Lorsque M. Gwin, le marshal, se sera assuré de toutes ces sommes, il aura entre ses mains $75,000, qui doivent dit on, payer MM. Dennistons, de la Nlle. Orléans, des sommes dues par la banque de Brandon à cette maison. M. Smith a en outre déclaré qu'il avait payé à M. Shelton, ex-président de cette institution, $80,000 que M. Yerger cherche à lui faire rembourser pour payer ses clients."

Voilà les faits tels qu'il sont donnés par le *Vicksburg Sentinel*; nous avons indiqué la source à laquelle nous les avons puisés, c'est à nos lecteurs à savoir la foi qu'il doivent y ajouter.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Fernandez & Whiting, à la Bourse de la Cité—7 Esclaves.

Par les mêmes, à la même heure et au même lieu—4 Esclaves.

Par les mêmes, en face l'Hôtel des Monnaies, sur la Levée, à 4 heures et demie de l'après midi—48 Barriques Claret.

Par J. B. Blache, à 10 heures, dans la rue du Canal—Café, Vins, Huile, &c.

Par J. Levy, à 10 heures du matin, au No. 53 rue des Magasins—Vins, Cigares, Eau de Cologne, &c.

Par Beard & Kendig, à 10 heures, au coin des rues Julia et Levée—Meubles.

Par R. B. Sykes, à 10 heures, au coin des rues Levée et Hunter—Chevaux, Mules, Charrettes, Drays, le Contenu d'un Café, et Meubles.

Nous sommes autorisés à annoncer, que M. J. F. Barthélemy est candidat pour alderman du troisième district de la Troisième municipalité.
10 déc VOX POPULI

Messieurs les Editeurs,

Ayez la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs.

Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des
1ère. 2de et 3ème MUNICIPALITES.

☞ Le journal Le Breton de Nantes, consacre un article à ceux des citoyens qui ont pris part à la dernière exposition des produits de l'industrie à Paris, que nous croyons devoir reproduire ici en partie, en raison de nos relations de commerce avec ce Port.

"La ville laborieuse de Nantes a été convenablement "représentée par ses industriels à l'exposition des "produits de l'industrie française.

"En outre des médailles de bronze qui ont été distribuées avec justice à diverses de ses utiles manufactures; deux médailles d'argent du plus beau module, ont été méritées par Mr. A. Babenneau, propriétaire des Forges et de Fonderies, et par Mr. F. Ertrand, fabricant de Conserves alimentaires, dont la raison sociale est aujourd'hui F. Bertrand Philippe et Canaud.

"Ces deux établissement des plus importants de notre ville, se recommandent depuis longtems, par la bonne qualité de leur fabrication qu'ils ne cessent d'améliorer. Chacun d'eux a acquis une place supérieure dans son industrie, et c'est appliqué à la maintenir et à l'élever encore en lui faisant faire constamment des progrès nouveaux.

"Aussi voient-ils leurs efforts récompensés par les encouragemens honorables et successifs du gouvernement, qui leur avait déjà décerné une médaille en 1834, et par la préférence que les acheteurs s'empressent d'accorder à leurs productions."
17 déc—3

☞ Le navire TAMANEND est en déchargement vis-à-vis la 3ème municipalité. Les consignataires sont priés de prendre leur permis et de venir recevoir leurs marchandises. WILLIAM PREHN,
18d 66, Douane.

☞ Le navire GLOBE, capitaine Oliver de Liverpool est maintenant en déchargement, vis-à-vis la Presse à coton. Les consignataires sont priés de prendre leur permis, et de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.
18 déc S. & J. P. WHITNEY,

☞ Le navire PERUVIAN, capt. Smith, de Liverpool, est en déchargement vis à vis le poteau no. 5, de la troisième municipalité. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.
18d S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

☞ Le navire LOUISVILLE, capt Allen, partira pour New York cet après-midi, à 6 heures. Les passagers sont priés de se trouver à bord à cette heure.
18d

☞ Si PHILIP HEYMAN DEJONGE ou P. H. DEJONGE, que l'on dit être récemment arrivé de Bordeaux, est en cette ville, il est prié de s'adresser au bureau de Wm. Y. Lewis, notaire public, rue St Louis, où on lui communiquera des renseignemens sur un de ses proches parens qui désire le voir
17 déc—3

☞ Le steamer ARMSTRONG, capt. W. B. Barclay, partira pour le poste Hudson, Plaquemine et Lafourche aujourd'hui mardi, 17 du courant à 10 heures, du matin—Les passagers sont priés de se trouver à bord à cette heure.
17 déc PIERCE SHANNON & BROT.

COMMERCIAL.
REVUE DU MARCHE.
Nlle-Orléans le 18 décembre 1839.

La légère amélioration que nous avions signalée dans l'état de notre marché semble ne plus exister, et les affaires en général paraissent être tombées dans le calme où elles étaient primitivement. Ceci provient principalement de ce que les steamers qui sont descendus de l'Ohio ont pris leur cargaison et sont repartis, et qu'il n'y a pas de nouveaux arrivages.

Le marché des produits de l'Ouest est calme, mais les arrivages depuis quelque temps ayant été très limités, l'approvisionnement de quelques articles importants est de beaucoup réduit. Cependant un long espace de tems ne peut pas s'écouler avant que de nouveaux renforts nous arrivent.

COTON—Arrivé depuis le 13 courant, Louis. et Mississipi 1953 balles—Tennessee et North Alabama 1072—Arkansas 140—Mobile 121—en tout 2 654. Expédié dans le même espace de temps à Liverpool 7413 balles au Havre 4395 à Bordeaux 1069, à Marseilles 1031; à la Havane 357; à New-York 1896; à Boston 214; en tout 11,065 balles; ce qui fait une addition au stock de 4659 balles; et laisse sur place 131597 balles y compris celles à bord des navires qui n'étaient pas expédiés hier.

ÉTAT DU COTON.

1839.—1 Oct. En main		13824
Reçu les trois derniers jours 20654		
précédemment 244835		265489
		281113
Exporté les trois derniers jours 15965		
précédemment 133551		149516
En main		131597

Samedi, le marché de coton a présenté un aspect plus animé surtout vers la fin de la journée, et environ 6500 balles se sont vendues à des prix pas éloignés de nos côtes des jours précédents. Par suite de cette augmentation de demandes, les détenteurs ont montré lundi beaucoup plus de fermeté, ce qui a fait que quelques acheteurs se sont retirés du marché, mais malgré cela 3500 balles se sont encore vendues à de meilleurs prix que ceux qui avaient été obtenus. Hier à bonne heure, la malle est arrivée avec les nouvelles si impatiemment attendues du Liverpool. L'effet qu'elles ont produit a été une plus grande fermeté de la part des détenteurs; et beaucoup d'entre eux ont insisté sur une hausse de ¼ cents; il en est résulté qu'il s'était fait peu d'opérations jusqu'au moment où nous avons cessé de prendre nos informations. Nous conservons nos côtes en faisant observer que le marché est en ce moment dans un état fort incertain. Les ventes dans ces trois jours se sont élevées à 10500 balles dont nous donnons les détails suivants: Louisiane et Mississipi. 50 balles à 7¼—395 à 8½—71 à 8 1/8—67 à 8⅛—136 à 8¼—93 à 7½—647 à 7¼—168 à 8¼—206 à 6½—180 à 8¼—779 à 8 1/8 175 à 8½—300 à 8¼—284 à 9—371 à 8¼—72 à 8½—36 9—47 à 8¼—43 à 7½—121 à 8 1/16—227 à 7—269 à 8½—222 à 7 13/16—135 à 8¼—300 à 8¼—270 à 8¼—100 à 7½—112 à 7—133 à 8—27 à 8¼—888 à 8½—753 à 7½—100 à 7½—45 à 11—117 à 8½—226 balles des districts de l'Ouest à 7½—111 à 8¼—100 à 8 et 22 balles du Texas à 8 cents.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Ordinaire	6¼ à 6½	Louisiane et Mississipi.
Mitoyen	7¼ à 7½	
Beau	8¼ à 8½	
Bon beau	9¼ à 10	
Bon et fin	10¼ à —	

FARINE—Les arrivages ont été fort minimes et nécessairement l'approvisionnement se trouve aujourd'hui restreint. Nous ne croyons pas qu'il excède 3000 barils. Cependant, comme il n'y a pas de demandes pour la spéculation, le marché continue calme. Nous cotons $6 50, comme le prix auquel se font généralement les transactions.

SUCRE—*Louisiane*—Les demandes de la semaine dernière ont un peu diminué, et le marché est calme avec un fort approvisionnement sur la Levée; plusieurs arrivages, ayant eu lieu ces jours derniers. Nous conservons pour nos côtes 4 et 5 1/4 cents. Nous ne connaissons aucune transaction sur plantation. Quelques parties de sucre Havane ont un peu renforcé notre approvisionnement; mais les prix n'ont pas varié.

MELASSE—L'approvisionnement sur la levée est plus considérable mais les prix sont les même, savoir de 25 à 27 cents le gallon selon la qualité. Nous ne connaissons qu'une vente de 12,000 gallons sur plantation à 18 cents. Plusieurs habitants offrent leur récolte à 17 cents, mais généralement les acheteurs et surtout ceux du Nord espèrent une plus forte baisse.

CHANGE—Il s'est peu fait en change sterling, et nous conservons nos côtes; de 10 à 11 pour cent de prime. Les traites sur Paris sont tenues au même taux, et on ne peut disposer que des petites sommes. Les traites sur New York à 60 jours se vendent couramment au pair; celles à 30 jours de 1 à 1 1/4 pour cent de prime; celles à courte vue sont abondantes et moins demandées à 3 pour cent.

CHANGE.

Sterling	£	$1 89 à 4 93	p. d. prime
France		5 20 à 5 25	
New-York, 60 jours de vue		pair à ¼	p. prime.
Do. (à 30 jours)		1 à 1¼	do.
Do (5 à 15 jours)		3 à —	p. d. prime.
Boston, (30 à 60 jours)		½ prime à pair	
Philadelphie, do		½ à	do

FRET—Le fret pour l'étranger est devenu plus actif. Quatre ou cinq navires ont été engagés pour Liverpool à ⅞ et pour le Havre à 1⅜ et un pour Glasgow à 13-16. Les navires qui avaient commencé à charger complètement leur cargaison à ces taux. Il s'est peu fait en fret pour le cabotage: deux navires ont pris un chargement de coton pour Boston à 1c.

FRET.

Coton, liv. pour Liverpool,		1d	à	—
"	Havre,	1⅜c	à	—
"	New-York,	—	à	—
"	Boston,	—	à	—
Tabac, par boucaut. à Cowes, &c.		—	à	—
"	Londres, (dir)	—	à	—
"	New York	—	à	—
"	Boston,	—	à	—
"	Philadelphie,	—	à	—
Sucre et melasse de la côte, bcd.		5 00	à	6 00
Do de ville,		3 50	à	4 00
Farine		50	à	75
Plomb (par tonneau)		4 00	à	—
Porc (par baril)		75	à	87½

MARCHE DE NEW YORK, 7 déc.—Les nouvelles n'ont produit aucun changement sur le marché au coton. Les farines Genessee ont tombé à $6.

Les actions ont baissé; celles de la banque des E Unis ont augmenté de $10 par action, et quelques autres ont éprouvé une assez forte hausse.

Etat du change—Sur la Mobile de 9 1-2 à 10, sur la N. Orléans de 7 à 7 1-2, Mississipi 20.

LIVERPOOL, 15 novembre (*vendredi*)—Au commencement de la semaine le marché a été actif et rien n'a plus Mercredi il est devenu très ferme et le prix du coton a été offert ½ Hier, la demande est devenue très animée, les spéculateurs se sont joints aux commerce régulier, et l'aspect du marché à totalement changé; les ventes se sont élevées dans ce jour à 10,000 balles.

La même activité a régné ce matin et la semaine a terminé avec une belle perspective. Mais avec tout cela, rien dans le commerce de Manchester n'a pu contribuer à ce changement.

Nous élevons les côtes du coton américain de ¼c par livre, les autres descriptions n'ont pas varié; 7000 balles coton américain et 100 Surat ont été prises par la spéculation et 100 du américain et 50 Bengale pour l'exportation. Ventes de la semaine—10220 Upland de 5 7 8 à 8¼; 13160 N. Orléans de 5 7 8 à 8⅝, 5730 Alabama de 5 3-4 à 5 5 8¼, 80 Sea Island 9½, 380 Pernam de 9 1-4 à 10 3-8, 180 Marenham de 9 3 8 à 10¼, 230 Bahia de 9 3 8 à 10 1-2½, 230 d'Egypte de 11d à 12 1-2½; 2510 Surat de 4 5 8 à 6 1-2d, 20 Madras à 5 3-4½, 50 Bengale à 5½, 20 Laguayra à 8 3-4; et 20 balles de Parou de 9½ à 9 1-2d, en tout 33310 balles.

La quantité ordinaire de coton qui était prise chaque semaine en 1838, pour la consommation était, terme moyen, de 23784 balles. La consommation de chaque semaine de la Grande Bretagne était en 1838 de 17564 balles coton américain; 2460 Brésil, 741 de Méditerranée; Indes orientales 1760, Indes occidentales 639—en tout 23304.

Cotes mitoyennes du coton Upland du 1er janvier au 15 novembre 1839—de 6 7-8 à 9 3-8 à 8 1-2, dans le même cap ce de temps en 1838—5 5-8 à 8 3-8—7-1.

Riz—Cet article est en meilleure demande et environ 100 tierçons de la Caroline du Nord se sont vendus à 10s les 103 livres—droits payés.

TABAC—Les opérations comprennent jusqu'à présent, à partir du 1er. de ce mois 153 boucauts Virginie en feuilles et 10 do intérieur; 13 Kentucky en feuilles et 107 inférieur; en tout 380 boucauts, dont le commerce a pris 255 boucauts; sur la reste 80 boucauts ont été pris pour l'Irlande, 25 pour l'Ecosse et 20 pour l'exportation.

LIVERPOOL, 15 novembre—Grains. Le changement de vents a amené dans ce port depuis mardi plusieurs parties de farine et de blé, et un bon approvisionnement d'avoine. Les arrivages de New-York ont été de 1100 barils de farine.

Le calme que nous avions signalé dans notre dernier rapport a continué les deux jours suivants, mais sans affecter matériellement les prix des cours. Cependant ce matin toutes les descriptions de vieux blé étaient de 2d et celles du nouveau de 3d meilleur marché, par 70 livres.

MANCHESTER, 15 novembre au soir—Il y a eu depuis mardi des demandes considérables pour la spéculation de produits de nos manufactures; et si les détenteurs avaient voulu se soumettre à une réduction quelque faible, il se serait fait de fortes transactions. Dans l'état actuel, les prix peuvent être considérés plus fermes, quoique jusqu'à présent les prix n'aient pas positivement haussé. Cette opinion a été manifestée par le représentant d'un fort manufacturier qui a refusé d'accepter une baisse d'un demi penny par pièce, pour une opération de 10 à 12,000 pièces. On croit que les choses en sont arrivées à leur plus bas période. A Rochdale et à Stockport et dans plusieurs autres villes manufacturières, les gages des ouvriers ont été diminués.

HAVRE, 7 novembre—Nous avons eu une bonne demande des manufactures, le marché a pris une apparence plus animée, et malgré la baisse qu'ont éprouvée nos produits industriels, nous avons cru un moment que le marché allait sortir de la langueur où il reste plongé depuis si longtemps. Notre espérance a été déçue, car les nouvelles attendues d'Amérique par le Liverpool peuvent seules le relever.

Notre raison est maintenant terminée, et nous pouvons donner les résultats de l'importation des Etats Unis. Nos arrivages ont été moindres que l'année dernière, Charleston et Mobile ont beaucoup diminué leurs envois. De la Virginie, nous n'avons rien reçu. La table générale des importations, pour la France, indique une diminution de 63,840 balles; d'un autre côté, la sortie de chaque mois a été de 26,810 balles, terme moyen; sur ce chiffre, les Etats Unis ont fourni 19,108 balles; l'année dernière, la sortie était de 34,281 balles dont 27,662 pour les Etats Unis.

Notre stock qui était de 100 500 balles, fin septembre, a diminué de 17,500 dans le courant d'octobre.

RIZ—Le marché est inactif; 110 tierçons Caroline se sont vendus de 34 fr. 25 cts. à 35 fr. Nos prix extrêmes sont de 34 fr. à 37 fr.

HAVRE—14 novembre—Nous recevons les nouvelles du Liverpool, elles vont jusqu'au 19 octobre de New York. Quoique leur effet ait été de suspendre toute transaction, nos prix n'ont pas varié.

HAMBOURG—8 Novembre.—Le coton reste languissant; 44 balles Para, inférieur, à 7 1/2 sch 40 Etats-Unis, à des prix inconnus. Change sur Londres, 60 jours, à 13 3/4; courte vue, à 13.

ANVERS, 12 Novembre—Le coton reprend quelque faveur, depuis notre dernière revue; la demande est plus active, les prix plus fermes. 90 Balles Georgie et Mobile, à des prix inconnus; 30 do Surat, à 55 1/2 f; 900 do Bahia, à une légère hausse. Le tabac reste négligé; 80 boucauts Virginie, exposés en vente publique, ont été retirés faute d'acheteurs.

☞ Pour Bastians, Ecore, Natchitoches, et Alexandrie—Le steamer ANGORA, capitaine Paul C. Tilley, partira aujourd'hui mardi 17 du courant à 4 heures de l'après midi pour les ports susdits. Les passagers sont priés de se trouver à bord à l'heure ci-dessus.
17 déc PIERCE SHANNON & BROTHERS.

☞ Les consignataires par la goëlette Hope & Susan, de la Havane, sont priés de prendre leurs permis et de venir recevoir leurs effets sur la levée vis à vis le marché. J. B. FIELD,
17 déc 73, Bienville.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Isaac Allerton, Torrey, Liverpool, L H Gale.
Navire Bombay, Garry, Liverpool, S & J P Whitney
Navire Saxon, Mansfield, Havre, J Ogden & co.
Navire Lafayette (Fr), Topsent, Havre, A St Georges.
Navire Louisville, Allen, New York, W R Fosdick & co.
Brick Lincoln, Grant, New York, E A Bridge.
Brick Lucy, Hardy, Boston, S & J P Whitney.
Brick Olive Branch, Watts, Baltimore,
Goëlette Oswelo, Townsend, Franklin, Griffith & Barnes.
Goëlette Harriett Louise, Paine, Rivière Sabine, Bryan Austin & co.
Goëlette Lone, Corry, Havana, R Groning & co.
Goëlette Viola, Lane, Mobile, Capitaine.

ARRIVES.

Bateau de remorque Grampus, Williams, a amené en ce port le brick Energy et goël Sarah.
Bateau de remorque Lion, Riddle, des passes—a amené le nav Globe, barque Mary Jane, Ceres et brick Mary Averill.
Navire Globe, Oliver, 22 oct de Liverpool—avec un chargement de tuile, fer etc.
Barque Mary & Jane, Varney, 23 jours de Bath.
Brick Mary Averill, Stone, de la Mobile.
Brick Energy, Widgeon, 25 jours de Hartford.
Goëlette Sarah, Sawyer, de Tampa Bay.
Steamer John Linton, Kimball, de Natchitoches, avec du coton, etc.
Steamer Hannibal, Bradish, de Shreveport, avec du coton &c.
Steamer Pekin, Streck, de Donaldsonville.
Steamer Commerce, Kuckel, de Randolph et Memphis—avec du coton.
Steamer Bayou Sara, Hitham, de Columbia—avec un chargement de coton.
Steamer J. Dupré, Gordon, de Baton Rouge, avec du coton, etc.
Steamer Elba, Dewitt, de Warsaw—avec un chargement de produits.
Steamer Tallahassee, Allen, de Pittsburg—avec un chargement de produits.
Steamer Siam, McKenzie, de Little Rock—avec du coton.

MEMORANDA.

Le steamer Elba rapporte que le Knickerbocker, de Warsaw pour la Nlle Orléans, a frappé contre un chicot, le 9 du courant, à l'emb. de l'Ohio, et a sombré si vite que l'équipage et les passagers n'ont eu que le temps de se sauver—le steamer et son chargement, farine et plomb sont totalement perdus.

26 oct—Hâlé lat 50, long 10, Globe, pour N O—21 nov, lat 49, long 28, Fame, de N. O. pour Hambourg.

Liverpool, 15 nov—Arrivés—Ornell, N. O; 14—Adrian, Somer N. O.

13—Partis—Scotland, Merrymand, N. O; Robert Pulsford, Prince, do; 7, Actress, Toole, N. O; 5, Gosyplum, Brown, N. O; 1er, Ann, Johnston, N. O.

16 nov—Entrés pour prendre un chargement—Agenoria, Giffory, Mobile; Adelaide, Davidson, do; Banffshire, Picaitre, do; Emerald, Ellis, Savanah; Helena, Drenner, Charleston; Dumfrieshire, Gowan, N. O.

Havre, 8 nov—Parti—Charles, Brewster, N. O.; 30 oct—Parti, Alex. Tobesin, Leremoir, N. O.

A Marseilles, le brick suédois Idoghetan, Idosten, de Pensacole, était échoué sur la Pointe Faro.

Ténériffe, 5 oct—Partis—Orizonte de Bourgrim, de Londres pour la N. O; 12, Astoria, Hall, de Londres pour la N. O.

Belfast, nov. 7—Parti Independence, McCapin, N. Orls.

Port de Brême, nov 3—Parti Meridian, Williams, N. Orls.

Greenock, nov 3—Parti Cassandra, Rogers, N. O.

Deal, nov 10—Parti Telumah Gliddeu, N O.

A Gibraltar, 31 oct—Eddystone, Aven, pour N O.

JE soussigné, HERMOGENE CANTRELLE, nommé par Mr. Lucien Hermann Notaire Public, pour être présent et voir déposer dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs. Schmidt et Hamilton sont directeurs, tous les numéros de la dite Loterie, certifie par les présentes, que j'ai assisté comme témoin, au dépôt de chacun des numéros, qui a été fait aujourd'hui dans la dite roue, et que les dits numeros ainsi déposés, ont été préalablement exposés aux regards du public.

Numéros déposés, jusqu'à ce jour, 15,100
Nouvelle Orléans, 16 décembre, 1839.
18 déc (Signé) H. CANTRELLE.

JE soussigné, LUCIEN HERMANN, Notaire Public certifie par les présents que Mr. Hermogène Cantrelle a été nommé par moi, pour assister comme témoin au dépôt des numéros dans la roue qui doit servir au tirage de la grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs Schmidt et Hamilton sont directeurs, et qu'après avoir fermé la dite roue et y avoir apposé mon sceau, j'en ai pris la clef pour être gardé par moi jusqu'à la prochaine ouverture de la dite roue.
Nouvelle Orléans, 16 décembre, 1839.
18 déc LUCIEN HERMANN Not Pub.

Les Institutions suivantes, savoir.
LA BANQUE DES CITOYENS,
LA BANQUE DE L'UNION,
LA BANQUE DU CANAL.

RECEVRONT des dépôts spéciaux de la somme de cent piastres ou plus, lesquels dépôts doivent rester au crédit du dépositeur, qui recevra des banques sus nommées un certificat auquel les souscripteurs délivreront des billets de la Grande Loterie des biens-fonds.

☞ L'Arcade de Banks,
L'Hôtel de Bishop, &c &c.
SCHMIDT & HAMILTON,
Sous la Verandah, opposé à la Librairie de Mrs. E. Johns & Co. 11 déc—4s

☞ G BEDFORD & BECK ont transporté leur domicile au No. 24, rue de la Douane, entre chartres et Levée. 16 déc

☞ Le navire TUSCANY, capitaine Smith, est maintenant en déchargement vis-à-vis la Presse à coton de la Levée. Les consignataires sont priés, de venir recevoir leurs effets, sur la Levée.
16 déc 1839. SCHMIDT WERNER & Co.

☞ Les dames chargées de la foire qui doit avoir lieu dans la Salle St. Louis, invitent le public à y rendre le mercredi 18 du courant, depuis 5 heures du soir jusqu'à 10 heures, et les trois jours suivans, de 10 heures du matin à 10 heures du soir. Le produit de cette vente est destiné à la construction de l'Asile qui doit recevoir les 150 orphelines confiées aux soins des sœurs de la charité. Tous les objets qui seront offerts à cette vente, seront à des prix très modérés.

Le prix d'entrée est de 25 cents.
MME. DUPLESSIS, présidente.
MME LAWRANCE, secrétaire.

JÆGER ACHTUNG!!!

Die Mitglieder der Compagnie sind aufgefordert sich nächsten Sontag den 22 December, Morgens 8 Uhr in Voller Uniform mit Tornister und 8 blinden Patronen, auf dem Vers mlung Zimmer einzufinden um zu einer General Revue beyzuwohnen.

N. B. Am naechsten Freitag den 20 December Abends um 6 Uhr ist eine General Versamlung wo sich ein jedes Mitglied einfinden wird.
Auf Befehl des Capitains
18 déc J. C. WAGNER, Ober Jaeger.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE Bataillon prendra les armes Dimanche prochain, 22 du courant, à 9 heures précises du matin. Equipement complet—Tenue d'hiver.
Par Ordre AD. SCHREIBER,
18 déc Adjt. Major.

CHASSEURS A CHEVAL LOUISIANAIS.

LA Compagnie montera à cheval Dimanche prochain 22 du courant à huit heures précises du matin, équipement complet, tenue d'hiver, lieu ordinaire du rendez-vous. Par ordre du Capitaine
18 déc AD. DUPRE, maréchal des logis

VOLTIGEURS ATTENTION

La compagnie prendra les armes Dimanche 22 courant, en tenue d'hiver, à sept heures du matin, d'après les ordres généraux. Les membres ne manqueront pas de se trouver ponctuellement; attendu que c'est tour de garde. La ponctualité est exigée. Par ordre du capitaine
18 déc F. BRELET, serg. major.

ON a besoin dans un comptoir d'un jeune homme de 16 à 18 ans, de bonne conduite, parlant et écrivant correctement l'anglais, ayant une écriture passable, et qui se contentera pour la première année de ce qu'il apprendra des affaires en général. S'adresser à la boîte No 1909 à la poste. 18 déc—3

UNE Dame française, depuis quatre ans dans le pays, désirerait trouver une place comme femme de confiance; elle peut se charger d'élever des enfants et leur montrer les premiers éléments de la langue française. Elle connaît la langue espagnole et parle un peu l'anglais, elle peut également s'occuper du détail d'un magasin, elle accorderait la préférence à la campagne. S'adresser encoignure Royale et Quartier, à côté du pharmacien 18 déc—2

BANQUE DE LA CITE,
Nouvelle Orléans 16 décembre 1839

CETTE institution sera fermée le 25 du courant, le 1er et le 8 de janvier prochain. Les billets et notes dûs ces jours là seront payables les jours précédents. Les billets devront être offerts à l'escompte les lundis précédens.
18d R. J. PALFREY, caissier.

COMPAGNIE DE LA BANQUE & BOURSE
Nouvelle Orléans, 18 déc. 1839,

CETTE institution sera fermée le 25 du courant et le 1er et le 8 janvier prochain; les billets dûs ces jours là devront être payés la veille et les offres à l'escompte devront aussi être faites les lundis précédens.
18d R BRENNAN caissier

$30 DE RECOMPENSE.

A qui ramènera chez le soussigné, la mulâtresse A' ZIRE, âgée d'environ 30 ans, créole, parlant français, anglais et espagnol. Elle a figure indienne, et est d'une physionomie assez agréable.

Elle s'est absentée depuis la fin d'octobre, et on suppose qu'elle se tient cachée dans quelque cour, où elle s'occupe de blanchissage.
DIEGO PINTADO,
Rue Ste. Anne entre Bourgogne et Remparts.
18 déc—3

MARCHANDISES SECHES—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a reçu tout récemment de sa manufacture (en Suisse) et qu'il offre à vendre aux termes les plus avantageux, en gros, savoir

Mouchoirs fond rouge Turquie, à bord imprimée;
do imprimés sans fond teint;
do imitation Madras;
Ginghams, Pièces de Tissu coton, diverses couleurs pour robes (genre nouveau)
Toutes marchandises ayant droit au drawback
BOURRY D'IVERNOIS,
18 déc—1s 39, rue de Chartres.

MAGASIN DE FAIENCE, PORCELAINE, VERRERIE ET TERAILLE—Reçu de Marseille, du Havre, de Liverpool et de Boston, et à vendre par les soussignés, no 49, rue Condé et rue Vieille Levée no. 155:

250 jarres assorties de grandeurs,
547 terrines assorties de grandeurs,
215 pots de nuits, le tout en terre de Marseille,
140 caisses verrerie et cristaux assortis,
30 do porcelaine blanche et dorée,
300 paniers faïence assortie. Le tout à des prix très modérés; les propriétaires des cafés et restaurants trouveront tout ce dont ils auront besoin en s'adressant aux soussignés. JN COULON & co,
18d—3 49 Condé et 155 Vieille Levée.

Trouvé samedi soir un petit cheval noir, ayant une selle et une bride neuves. Le propriétaire est requis de le réclamer chez le soussigné, en payant les frais
AUG. STEPHAN,
18d—3 encoig. Marigny et Amour.

CHARBON DE CANEL—40 tonneaux de ce charbon en débarquement seront vendus et délivrés à domicile en quantité convenable aux acquéreurs. S'adresser à JAS. GRIMSHAW,
18 déc—3 93 rue de Canal.

A VENDRE—Instrument de physique, une belle machine électrique sur un nouveau modèle, une do plus petite, grille galvanique, et quantité d'accessoires; le propriétaire se charge aussi de la réparation de toute espèce d'instrument en physique; pour voir les machines électriques, s'adresser à la pharmacie de Mr. Dutillo rue de Chartres, No 40.
18 déc

HORLOGES ET MONTRES—Un assortiment général d'horloge et montres en or et en argent à vendre à bas prix pour clôre une consignation.
18d—1s 95, rue Camp.

BOTTES ET BRODEQUINS—250 boîtes bottes, souliers, brodequins, de tout genre et dimension, à vendre par les soussignés à bas prix.
DAVIS & HOBART,
18 déc 18 Douane.

AMUSEMENS.
THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 19 Décembre 1839.
1re. représentation de
DIANE DE CHIVRI,
Drame nouveau en 5 actes de Frédéric Soulié.
2me. Représentation de
TRONQUETTE LA SOMNAMBULE
ou
LE MAGNETISME.
Folie Vaudeville en 1 acte.

☞ Le spectacle commencera à 6 heures et 1/2 précises.

SALLE ST. LOUIS.

AVIS—A une assemblée des souscripteurs des Bals de Société de la Salle St. Louis, qui a eu lieu Dimanche 15 du courant, les personnes dont les noms suivent ont été nommés commissaires:

MM. G. B. Duncan,	"Emile Perflat,"
"Clément Blancq,"	"J. Zacharie,"
Pierce Shannon,	Henri Tête,
Germain Ducatel, jnr.	"Buston Layton,"
"R. T. Armstead,"	Cyr Bienvenu,
N. Duperu,	"Wm. A. Nott,"
"C. C. William,"	Charles Peyroux,
P. Cazenave	Edwin B. Harris.

Les noms entre guillemets sont ceux des membres du comité d'admission. Messieurs les membres du comité d'admission sont priés de se réunir Dimanche prochain 22 du courant, de midi à une heure pour former la liste des invitations.

Article 1er des réglements—Le premier bal aura lieu Vendredi 3 Janvier 1840. 17 déc—5

BALS DE SOUSCRIPTION.

LE public est respectueusement informé qu'il y aura dans le Théâtre de la rue du Camp, une série de Bals de Société

PARÉS ET MASQUÉS.

Le premier Bal sera donné le lundi, le glorieux 23 décembre 1839.

Souscription aux bals de société,		$20 00
Do. do. do.	parés	20 00
Do. do. do.	masqués	40 00
Pour toute la saison		60 00

☞ Les souscripteurs ont droit à trois billets de Dames, pour chaque Bal.

☞ La listes de souscription est déposée au bureau de la direction.

REGLES.

1o. Les dames ne pourront pas être admises sans cavaliers.

2o. Un comité de Messieurs sera nommé pour veiller à ce qu'il ne rentre pas de caractère suspect.

3o. Toutes personnes avant d'entrer aux Bals masqués ôteront leurs masques en présence du comité seulement.

4o. Toutes personnes avant d'entrer au Bal se soumettront à un examen, conformément à une ordonnance défendant de porter des armes dans les salles de Bals.

Une police suffisante sera sur les lieux pour veiller au maintien du bon ordre. 17 déc—3

BALS

THEATRE de la rue du Camp—A louer le Restaurat du susdit établissement pour la saison des bals.

☞ A une personne capable, il lui sera loué à bas prix, s'adresser immédiatement à l'office de la direction. 17 déc

SALLE DE LA BOURSE ST. LOUIS.
GRAND BAL D'OUVERTURE.

LES directeurs de la Salle St. Louis désirant satisfaire au désir du public ont l'honneur de l'informer qu'ils feront l'ouverture de cette salle, samedi prochain, 14 du courant par un Grand Bal.

Le bal à la demande de plusieurs personnes sera

PARÉ ET MASQUÉ

Celles qui voudront l'honorer de leur présence trouveront dans le dit établissement une excellente musique et un bon restaurant; plusieurs commissaires seront chargés de maintenir le bon ordre pendant le bal

Prix d'entrée, les cavaliers $2 00.

P. S. Un salon de costumes sera ouvert dans l'intérieur de l'établissement. 10 d

SALLE ST. LOUIS.
Bals de Société,

MESSIEURS les souscripteurs aux Bals de Société de la salle St. Louis voudront bien se réunir dimanche prochain, 15 du courant à midi, pour procéder à la nomination des commissaires. 10 déc

BALS.
SALLE D'ORLANS.

LE soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la nouvelle-Orléans, qu'il fera l'ouverture des
DES BALS PARÉS ET MASQUÉS
Samedi prochain 23 du courant, et qu'ils auront lieu tous les lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.
PRIX d'entrée—Cavaliers $2
☞ Un bureau sera ouvert pour y déposer les, chapeaux, cannes, manteaux, &c.
29 nov A. MITAUD

A VENDRE—Une grocerie et cabaret bien achalandés, situés rue Bourbon encoignure St Pierre. S'adresser pour les conditions, au propriétaire sur les lieux.

Si d'ici au 26 décembre courant l'établissement n'est pas vendu à l'amiable, il sera procédé à sa vente à l'encan le dit jour, à dix heures A. M.
18 déc—2 f p s

Tirage des numéros dans la Loterie de l'Union, classe Extra no. 1

55 12 66 67 49 65 51 58 13 57 68 19

LOTERIE DU COLLEGE DE LA LOUISIANE,
Classe No. 1,

Sera tirée à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Jeudi, 19 Décembre 1839, à 6 heures p. m.
J. K. MEAD, directeur.
64 numéros—Ballotés 13 sortant.

PROGRAMME

1 prix de	$12,000		$12,000
1 "	4,000		4,000
1 "	2,448		2,448
1 "	2,000		2,000
1 "	1,300		1,300
1 "	1,200		1,200
5 "	1,000		5,000
10 prix de	1,000		10,000
10 "	400		4,000
20 "	200		4,000
20 "	150		3,000
20 "	120		2,400
200 "	40		8,000
35,904 prix montant à			$151,970

Billets $3—coupons en proportion.

S'adresser au bureau du directeur, encoignure des rues Magasins et Commune et au no. 8, Arcade de Banks.

Tirage Officiel de la grande loterie d'Etat, Classe 72 Extra.

42 77 9 61 74 74 15 53 48 37 59 33 80 11 69

GROS LOT DE 9,000.

☞ BILLETS SEULEMENT $2 50.

CLASSE No 109
GRANDE LOTERIE DE L'ETAT.

☞ Autorisée par la Législature de l'Etat.

Devant être tirée Mercredi 18 Déc. 1839, à 6 heures de l'après midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune

S. DAVIS & Co., Directeurs.
75 numeros—12 sortant.

PROGRAMME

1	Lot de	9,000	9,000
1	"	2,500	2,500
1	"	1,500	1,500
1	"	1,000	1,000
1	"	1,000	1,000
5	"	600	3,000
5	"	500	2,500
5	"	400	2,000
5	"	300	1,500
$7,814			$119,088

Billets entier $2 50 Demi $1 25 Quart 62½c

Paquets de 25 billets pour $ 62 50 garantis devoir tirer au moins $20

☞ Paquets de 25 demi billets pour $31 25 garantis devoir tirer au moins $15 00.

Paquets de 25 quarts de billets pour $15 63, garantis devoir tirer au moins $7 50.

Pour paquets ou simple billets, s'adresser au bureau des Directeurs, No. 16, rue de Chartres, et au coin St-Louis et Chartres 18 déc

E. FREMAUX LIBRAIRE—Magasin de papiers peints et de fournitures de bureaux, rue de Chartres No. 147, entre St. Louis et Toulouse,

Vient de recevoir par le navire Lafayette et autres arrivages de France, un grand choix de papiers peints et un jolie assortiment de livres et objets de fantaisies pour étrennes qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus bas prix

Femmes de Shakespeare	1 beau vol.	gd. in 8o.		
Fastes de Versailles		id		id
Keepsake, Paris-Londres	1	id		id
Le Crock, 1 beau vol. dans un étuit	1			id
Emotions	"	"		"
Anemond	"	"		"
Simples Latour	"	"		"
Couronne littéraire de Flore	"	"		"
Contes de Robert et mon oncle				
Contes bleus				
Albums de rose				
Navigateurs				
Language des fleurs				
Auvergne et Provence				
Mérite des femmes				
Paul et Virginie illustrés				

Et un assortiment de livres de ce genre, œuvres complètes de Chateaubriand, Lord Byron, Reynard, Montaigne, Lafontaine, Horace, Virgile, Beaumarchais Mmes de Stael, Sévigné Lantier, éditions grand in-8o. de Paris, relié avec luxe, Balzac feux de Chagrins illustrée, évangile illustrée, imitation de Jésus Christ, éditions de luxe de Paris et de Bruxelles, Dante musée, Satire, do. de la caricature, C. Delavigne, Œuvres, E. Lac, marine française, S. Lecomte, do do, Voltaire, Rousseau, Corneille, œuvres complètes, et tout autres livres pour étrennes, Cartonnages et jouets pour enfants, Romans de tous les éditeurs anciens et nouveaux, livres de prières, reliures en velours et en bronze, en or et argent, et antiques, globes célestes et terrestres, cartes géographiques et Atlas, grand assortiment de registre, papiers pour dessins et école, papiers à lettres et fournitures de bureaux en général, à vendre en gros et en détail. Almanach pour 1840, encres de toute couleurs, tous les classiques français. Editions compactes, classiques latins français, en 180 volumes, édition de Paris.

Papiers peint de 25 ct. à $2 le rouleau,
Bordures imitation de $1 à $ 50.
Velouté $3 à 4.

Livres élémentaires de tous genres, cartons pour écoliers et pour dessins, livres de droit, de médecines, Espagnol, Italiens, pièces de théâtres, anciennes et nouvelles, fonds de ciels de lits unis et à Rosans, boîtes de mathématiques, plumes, crayons, couleurs, première qualité, &c.
E. FREMAUX,

E FREMAUX 147 rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis

Vient de recevoir de France et du Nord, un grand assortiment de papiers peints, de livres français, et de fournitures de bureaux, qu'il offre à vendre en gros et en détail à des prix très modérés.
18 déc E. FREMAUX, 147 Chartres

A Vendre par les soussignés, en débarquement du navire Talma, de Bordeaux

250 barriques vin rouge diverses qualités,
250 demi barriques vin blanc,
50 do vinaigre,
500 caisses vin rouge, diverses marques,
50 do liqueurs superfines,
50 do fruits à l'eau de vie,
800 paniers anisette,
250000 bouchons
CHS. BOYER & V LAFITTE,
18 déc 75, Royale.

MARCHANDISES SECHES—150 balles coton écru, 30 caisses étoffes communes, 50 balles flanelle, 50 balles de coton de Lowell, No. 1 et 2, balles coton de Linseys, 3 caisses mouchoirs de couleur, 3 caisses, coutil rouge de Kentucky &c. &c. à vendre par J. B FIELD, 73 Bienville.

CHANDELLES, blanc de baleine, et huiles de baleine, 1000 boîtes blanc baleine, 10,000 gals. Huile de baleine pressée en hiver, 5,000 do. do. pressée, en automne, 100 barils, huile de tanneurs, 50 barils huile clarifiée, à vendre par
18 déc J. B. FIELD, 73 Bienville.

AMIDON—Marinades &c. &c. 75 boîtes, marinade, 50 do. ketchup tomate 50 do. champignons do. 100 boîtes amidons, 300 boîtes savon, No. 1 poudre à tirer, the impériale en boîtes de 6 et 13 livres, 150 caisses, moutarde de Londres, à vendre par
18 déc J. B. FIELD, 73 Bienville.

COUVERTURES françaises de trois points, à vendre par SCHMIDT WERNER,
18 déc 86, rue Bienville.

JAMBONS enveloppés—Quelques boites seulement, à vendre par S. B. MULLEN,
18 déc 17, rue Poydras.

SAUMON—4 barriques saumon en boîtes de deux livres, à vendre par HOLMES & MILLS,
18 déc 8, Bank Place.

FER—100 tonneaux fer en barres, assorti, rond carré et plat, à vendre par
18 déc E. LOCK & Co 9, Front Levée.

LIQUEURS DU PAYS—Eau de vie, 1ere et 4 épreuve, genièvre et autres liqueurs à vendre par
18 déc J. B. FIELD, 73 Bienville.

QUARTIER GENERAL DE LA LEGION DE LA LOUISIANE.

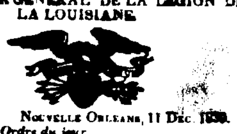

Nouvelle Orleans, 11 Déc 1839.
Ordre du jour.

LA légion de la Louisiane prendra les armes dimanche, 22 du courant, en tenue d'hiver et se réunira sur la Place d'Armes à 10 heures précises du matin, pour célébrer la mémorable journée du 23 décembre 1814.

La compagnie des voltigeurs capitaine Duvalse rendra sur la place, une heure avant la revue, pour en former la grille et en garder les portes.

Les chefs des corps de toutes armes s'assureront par une rigoureuse inspection de l'état actuel de l'armement et de l'équipement de leur corps respectifs et ordonneront immédiatement les réparations qu'ils jugeront indispensables.

Le colonel commandant compte sur le zèle de Messieurs les officiers pour la stricte exécution de cette dernière disposition du présent ordre et recommande aux sous-officiers et légionnaires d'être ponctuels au rendez-vous.

Mr. le Major d'artillerie est particulièrement invité à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le service effectif de l'arme confié à ses soins.

Messieurs les officiers supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre.

Le colonel commandant,
C. CUVELLIER,
L'ajutant-Major de la Légion.
C. MASSIEU,
12 déc 1839.

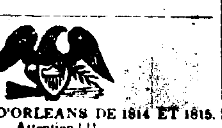

CAVALERIE D'ORLEANS DE 1814 ET 1815.
Attention!!!

CONFORMEMENT aux ordres donné par le colonel Cuvellier, commandant la légion de la Louisiane, la Compagnie montera à cheval Dimanche prochain 22 du courant, à 9 heures précises du matin, en grande tenue d'hiver, équipement et armement complet.

Rendez-vous sur la Place St. Antoine.
Par ordre du capitaine H. Andry.
FLEURY GENERELLY,
17déc Premier Lieutenant.

CAZADORES DE ORLEANS—Atencion!!

La compañía se reunira el domingo 22 del corriente, à las ocho y media en punto de la mañana con armamento completo casaca y pantalon de paño, para celebrar el aniversario del 23 de deciembre del año de 1814; se recomienda la mayor asistencia y puntualidad, la reunion en el parage acostumbrado.
De orden del capitan.
17 d FCO. A. GARCIA, sargto. 1ro.

GARDES D'ORLEANS.—Attention!!!

Vous prendrez les armes Dimanche prochain, 22 du courant, à 9 heures précises du matin, pour une revue d'inspection, ordonnée par le Colonel, commandant la Légion; en tenue d'hiver, gants jaunes, sans havresac.

Vous êtes commandés d'être ponctuels au rendez-vous et de vous rendre au lieu ordinaire du rassemblement à l'heure ci-dessus.
Par ordre du capitaine.
ANT. DUBUC, sergent major.

P. S.—Les membres condamnés à l'amende pour n'avoir pas été présents à la dernière sortie, sont requis de payer entre les mains du collecteur dans le délai de dix jours, la susdite amende, à défaut de quoi, les réglemens particuliers de la compagnie, seront mis en vigueur. 16 déc

LANCIERS D'ORLEANS.

CONFORMEMENT aux ordres donné par le col. Cuvellier, commandant la légion de la Louisiane La compagnie montera à cheval dimanche prochain 22 du courant à 9 heures précises du matin en grande tenue d'hiver, équipement et armement complet, pour célébrer la mémorable journée du 23 décembre 1814.

Le rendez vous sur la place sainte Antoine. Le commandant de la compagnie compte sur le zèle des sous officiers et lanciers et il espère qu'ils seront ponctuels au rendez-vous.

Par ordre du 1er Lieutenant
Commandant la Compagnie.
X. LE COUR DE BILLOT,
16 déc 1839. Maréchal des logis chef

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.

La Musica della Compagnia non s'impegnera in alcun servizio fuori della medesima se prima il sig. Gabieri non sottoserive il suo contratto col consiglio di amministrazione.

Il sig. Tenente della Compagnia obblighera i due sotto-tenenti a far mettere subito in istato di servizio le armi delle loro suddivisioni rispettive per la grande parata di domenica 22 del corrente, ordinata dal comandante della Legione. Il sergente Maggiore sarà l'esecutore immediato de loro ordini in proposito.

Per ordine del Capitano,
15 déc—4 L MICHEL, Serg. Magg.

THEATRE ALLEMAND.

CE joli et nouvel établissement sera ouvert dimanche prochain, 22 du courant, pour toute la saison. La première pièce qui sera jouée sera un drame favori de Kœrner, et se terminera par une pièce de Kotzebue.

Une compagnie nombreuse et un orchestre composé d'artistes bien connus, ont été engagés pour cet établissement—Une nombreuse police maintiendra strictement l'ordre.

Le directeur n'a rien épargné pour rendre son établissement digne du patronage du public allemand et américain, et du public en général; c'est pourquoi il sollicite une part de la bienveillance du public. Il prendra tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir la réputation du Théâtre Allemand en général.

L'établissement est dans la rue des Magasins, près de la rue Delord.

Jours des Représentations—Dimanche et Mercredi Le spectacle commencera à 7 heures précises. 16d

ACADEMIE DE DANSE,
Rue Royale no. 80.

MR. DEVOTI a l'honneur de prévenir ses élèves ainsi que les dames et messieurs de la Nlle-Orléans, qu'il a ouvert son cours.

Il enseigne la danse moderne, toute espèce de pas, de nouvelles figures de contredanse et valse.

Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance dans cette branche d'éducation sont sûres d'obtenir des succès, favorables des moindres dispositions.

Jours des classes: lundi et jeudi de 6½ à 9½ heures du soir.

Les leçons particulières auront lieu dans le courant de la journée.

Conditions: chaque mois payable d'avance.
17 déc.

COLLEGE ST. CHARLES, GRAND COTEAU

LES pères de famille sont avertis que l'un des directeurs de ce collège, chargé d'accompagner les élèves en vacances, doit rester à l'évêché de la N. Orléans ou sur la côte jusqu'au 12 ou 13 de janvier. Il repartira alors avec les enfants qu'on voudra bien lui confier, afin d'arriver au collège le 16, jour fixé pour la rentrée des classes.

Ceux qui désireraient voir le prospectus de cet établissement, le trouveront en anglais et en français, chez M. Vésian et à l'évêché. 17 d—4

ESCLAVES A LOUER—Une femme qui entend très bien à faire à manger à la manière française et anglaise. Une autre excellente laveuse et repasseuse, aussi très capable pour toute espèce d'ouvrage dans une maison, aussi une autre, très habile en fait de couture, et excellente femme de chambre, elles sont toutes accoutumées aux ouvrages de maison. S'adresser au no. 123, rue Julie. 16 d—3

A LOUER—Un jeune homme de couleur, très intelligent, âgé de 24 ans, très sobre, ayant une bonne main, et très capable pour un magasin. Il est très honnête, industrieux, et actif, conditions $30 par mois. S'adresser à la boîte A. K. 418 bureau de la poste. 16 d—3

MR. P. A. CHAMPOMIER, offre ses services à ses amis et au public en général comme routier, de sucre mélasse et de toute production en général; il espère que sa longue expérience et sa connaissance des prix pourront lui faire obtenir ceux qui voudront bien l'employer. S'adresser à l'office No 12, rue Tchoupitoulas, au second étage, où les ordres quelconques, trouveront une prompte attention.
16 déc

CHAUSSURES FRANCAISES.

RUE Royale, No. 167, entre St-Pierre et Toulouse.—Le soussigné vient de recevoir de Paris un assortiment de Souliers de satin noirs et blancs, souliers en maroquin noir et en couleur pour femme et fillette, souliers vernis pour femme et fillette, souliers fourré pour femme, et a constamment en magasin un assortiment de chaussure en tout genre.
16 déc—4 ANDRE BILLAUD.

CHALOUPE de marine trouvée—Vers le 11 du présent mois, il a été laissé, à un des débarcadères de ma plantation, à 3 milles de la Nouvelle Orléans l'autre côté de la rivière, une chaloupe peinte en blanc au dedans et en noir au dehors avec une ligne rouge des deux côtés. Je suppose comme elle a été mise avec soin et que personne n'est encore venu la réclamer, que quelques déserteurs l'auront volé pour se sauver. Le propriétaire est prié de se faire connaître, et en payant les frais de l'annonce et autres la dite chaloupe lui sera remise.
Paroisse Jefferson, place Cosmopolit—
17 d—3 N. N. DESTREHAN.

BOTTES ET BRODEQUINS—10 boîtes bottes en veau à l'épreuve de l'eau, 20 do grosse bottes, 6 caisses de Kip do do 50 caisses souliers pour hommes et enfants de qualité supérieure, récemment reçus par les navires Kentucky et St. Louis, à vendre par
17 d—1m C. DYER, 29 Vieille Levée.

LE 30 du présent mois, la collection des taxes d'Etat pour la paroisse d'Orléans sera close, les comptes non payé seront remis au shérif pour en poursuivre le recouvrement.

La taxe d'Etat sur propriétés foncières, esclaves, voitures, &c. pour la paroisse d'Orléans, pour l'année 1839, sera recouvrable dans les 30 jours qui suivront le présent avis et la collection commencera dès la dite date. Nlle. Orléans, le 12 Déc. 1839.
AIME GUILLET, collecteur.
14 d—4 Bureau encoignure Ste. Anne et Condé

ARTICLES de toilette—Huile à la rose bergamotte, lavendre, néroli, et macassar savons poudre à dents, eau de colombie, eau de cologne, amidon, et différens autres articles, à vendre par
H. CURTIUS, Apothicaire.
11 déc Encoignure Tchoupitoulas et la Course

MELASSE—75 barils mélasse, en débarquement du steamer Corehuma, au bas de la rue Conti, à vendre par ALLAIN & TREMOULET,
18 déc 11, Conti.

TOILE A DRAP—25 balles de la manufacture de Lowell et 25 balles de la manufacture Great Falls à vendre par
18d KIDDER & HEAD, 90 Camp.

HUILE DE BALEINE—1500 gallons huile de baleine pressée en hiver, 1600 gallons non pressée, à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 76 Magasins.

CORDES D'EMBALLAGE—800 rouleaux corde d'emballage à vendre par
18 déc J. B. FIELD, 73 Bienville.

VIEUX VIN D'OPORTO—100 caisses qualité supérieure, à vendre par
18d KIDDER & HEAD, 90 Camp.

AUX PLANTEURS—Grosses cotonnades améric aines, convenables pour les nègres.
18d ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp.

FRUITS A L'EAU DE VIE—10 caisses, article supérieur à vendre par
18d KIDDER & HEAD, 90 Camp.

CAFE—150 sacs café de la Havane; 200 do de Rio à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 76 Magasins.

CHANDELLES—500 boîtes chandelles de New-Bedford, à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 76 Magasins.

MAIS—1000 sacs, Mais, à vendre par
18d J U LAVILLEBEUVRE, 17, Magasins.

TOILE A VOILE—500 pièces, à vendre par
18d ROBERT H WHITE, 40, Poydras.

HUILE—30 barils huile de tanneurs, à vendre par
18d ROBERT H WHITE, 40, Poydras.

CLOUS—1000 barillets clous, à vendre par
18d ROBERT H WHITE, 40, Poydras.

HUILE—5 barriques huile clarifiée, à vendre par
18d ROBERT H WHITE, 40, Poydras.

BALANCES patentées à vendre par
18 déc DAVIS & HOBART, 18 Douane

MAIS—Quelques quarts à vendre par
18 déc S. B. MULLEN, 17, Poydras.

VIN CHAMPAGNE—50 paniers vin Champagne, pour clore une consignation, à vendre par
18d ALLAIN & TREMOULET, 11, Conti.

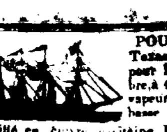

POUR GALVESTON, Texas—Paquebot régulier pour Mercredi, 25 Décembre, à 4 heures. Le navire à vapeur NEW-YORK, à basse pression, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. T. Wright, partira pour le port ci-dessus le 25 courant. Ce navire a eu bi de grandes améliorations pour la commodité et la sûreté des passagers et n'est point surpassé par aucun autre navire dans les eaux du Sud. Le capitaine est un homme bien connu et bon navigateur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face la rue de la Douane, ou à BOGERT & HAWTHORN,
63, Gravier.

N. B. Les jours de départ de ce port seront le 10 et 25 de chaque mois et de Galveston le 17 et 31.
17 déc

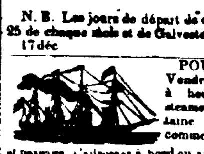

POUR GALVESTON
Vendredi le 20 du courant, à heures 5 p. m.—Le steamer NEPTUNE, capitaine Pennoyer, partira comme ci-dessus. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou au soussigné.

Le steamer Neptune est un batiment de première classe, acheté exprès pour le commerce du Texas, et commandé par un homme d'expérience.
JAMES REED, 36, Commune.

N. B.—Le Neptune partira comme suit—De la Nlle Orléans tous les 5 et les 20 de chaque mois; de Galveston, tous les 12 et 27. 16 déc

POUR VICKSBURG ET tous les ports intermédiaires—Le steamer WINCHESTER, capt Washington, ayant presque toute sa cargaison engagée, partira pour les ports susdits jeudi le 19 du courant, à 10 heures. Pour fret et passage, s'adresser à
18d ADAMS HARTWEL & co. 36 Poydras

POUR ALEXANDRIE, Natchitoches et tous les ports intermédiaires—Le steamer JN LINTON, capt P. F. Kimball, partira vendredi prochain 20 du courant, à 4 heures pour les ports susdits. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Bienville ou à
18d BLAIR & SATERFIELD, 91 Magasins

POUR, ECORE FABRE, Arkansas, Monroe, Columbia Seily, Island, Harrisburg et la rivière noire—Le steamer COLUMBIA, capt. Sidney Robertson, partira pour les ports susdits et ceux intermédiaires, mercredi 18 du courant à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BROTHERS,
17 déc 57, Magasins.

POUR ALEXANDRIE, NACHITOCHES, GRAND ECORE BASTIAN, ET LA RIVIERE ROUGE—Le steamer WASHINGTON, capitaine C. P. Hard, partira pour les ports susdits, et tous ceux intermédiaires, Jeudi le 19 du courant, à 4 heures de l'après midi, pour fret et passage s'adresser à bord au bas de la rue Bienville ou à WILLIAM S. BROWN,
17 déc 68 Camp.

POUR VICKSBURG ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.

Le steamer GEN. SCOTT, capt. Dastin, partira pour les ports susdits, jeudi 16 du courant à midi. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou, à SAM. BELL, 80, Magasins. 14 déc

POUR BALTIMORE—La barque MARY, capt. Myrick, partira cet après midi pour le port susdit. Pour fret de 30 balles de coton et passage s'adresser à
18d G. BEDFORD & BECK, 24 Douane

POUR BALTIMORE—Le brick OLIVE BRANCH, capt. Watts, partira aujourd'hui pour le port susdit. Pour fret de 100 balles de coton et passage, s'adresser à
18d G BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR BOSTON—Le brick A. I. TEMOLINE, capt. Clarck, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton et passage, s'adresser à ED. BRIDGE, 60, Gravier. 18 déc

POUR CHARLESTON—Le brick GEORGE, capitaine Trowbridge, ayant presque toute sa cargaison engagée partira sous deux ou trois jours. Pour fret de 30 à 40 tonneaux sucre et passage, s'adresser à bord vis-à-vis No. 12 de municipalité, ou à
18 déc W. R. FOSDICK & Co. 70, Camp.

A VENDRE—La goëlette COLUMBIA, appartenant aux Etats Unis, vendue parce qu'elle tire trop d'eau pour naviguer sur les côtes de la Floride—ses voiles sont toutes neuves. Les personnes qui désireraient l'acheter pourront s'adresser au bureau du quartier-maître, no. 19, rue Conti.

N. B.—Si elle n'est pas vendue d'ici au 20 du présent mois, elle sera mise à l'encan et adjugée au plus haut enchérisseur J. CLARK,
17 d—3 Quartier-maître A des E. U.

POUR BOSTON—Le navire CAROLINE capitaine Lemist partira sous peu pour le port susdit. Pour fret de 200 balles de coton et passage s'adresser à bord au quai de la rue St Joseph ou à HENRY A. NORCROSS & Co.
17 déc 68 Camp.

POUR BOSTON—Le brick RUSSIA, capitaine McMeanus, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
17 déc S & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

PASSAGE POUR NORFOLK—Le brick ORIENTAL, capitaine Hatch partira sous peu. Pour passage, s'adresser à B & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR GLASGOW, Ecosse—Passage seulement.—La barque HELEN MAR, capitaine ——, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY.
17 déc 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire (A. 1) PONTIAC, capitaine Parker ayant toute sa charge engagée, partira sous peu. Pour passage s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHERS,
17 déc 57 Magasins

POUR LIVERPOOL—Le navire A 1 PARTHENON, capitaine Woodbury, partira sous peu de jours. Pour passage s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau No. 30 seconde municipalité ou à
PIERCE SHANNON & BROTHERS,
17 déc 57 Magasins.

POUR LE HAVRE—Le beau navire de première classe SHEFFIELD, capitaine Porter, partira immédiatement pour cette destination. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à BOUTIN, GALLY & Co,
15 déc No. 79, rue Toulouse

Ligne de Paquebots entre la Nouvelle-Orléans et Boston—Le navire A 1, FERAX, capitaine Healey, ayant son fret engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, trois rues plus bas que le railroad, ou à JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 16d

POUR BORDEAUX—Le navire VAILLANT, partira positivement dimanche 22 du courant, pour fret de 100 balles coton et passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Marigny ou à F JORDY,
16 déc 118 Royale.

POUR BALTIMORE ET NORFOLK—Le brick A 1 UNCAS, capt. Birch, est maintenant prêt à recevoir du fret, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. W. ZACHARIE & CO,
14 déc 88 rue Douane

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire A1 FORBES, capt. Kingsley partira sous peu. Pour passage s'adresser à
14d S & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR LE LIVERPOOL—Le navire A1 MAJESTIC, capt. Mustan, ayant la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton et passage s'adresser à
14d S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR TABASCO—La goëlette HENRY CLAY, capitaine John Patherson, fera voile pour le port susdit, mercredi 18 du courant. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à
14 d W. F. VIGERS & Co, 36 Bienville

POUR MATAMOROS—La goëlette CUMANCHE, ayant une partie de son chargement arrêté, partira sous peu de jours. Pour passage et balance du fret, s'adresser au capitaine a bord ou à J. T. LAGUERENNE & Co,
13 déc 57, Tchoupitoulas.

POUR LA HAVANE—La goëlette LONE, capitaine Harvey, partira positivement samedi, 14 du courant, Pour fret et passage, s'adresser à bord ou a
13d R. GRONING & co.

POUR LIVERPOOL—Le navire A 1 Frances Ann, capt. Soulé, partira sous peu Pour fret de 200 balles de coton et passage s'adresser à S & J P WHITNEY, 73 Camp 13 déc

POUR BOSTON—Le navire A 1 BRUNETT, cap. Robinson, peut prendre encore 200 balles de coton. Il partira pour le susdit port, mercredi le 18 courant; pour fret et passage, s'adresser à bord, vis à vis la Presse à coton du Mississipi ou à JOHN A MERRITT,
13 déc 53, Camp.

POUR LE HAVRE—Le beau navire TIGER, capitaine Baker, ayant la moitié de sa cargaison à bord, partira immédiatement Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à S et J P WHITNEY, 73 Camp
11 déc

POUR COWES ET UN MARCHE—Le navire fin voilier COPERNICUS, capitaine Harslope, partira immédiatement pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine a bord ou à
10 déc R GRONING & Co.

POUR MATAMORAS—Premier batiment—La goëlette WATCHMAN, capt Murray, partira positivement pour le port ci dessus, samedi, 11 courant Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à
10 déc W. F. VIGERS & Co, 30 Bienville

POUR LA HAVANE—Le brick E CALUS, capitaine Taylor, partira positivement ce soir 11 courant. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à 10 R. GRONING & Co.

POUR MARSEILLE—Le navire fin voilier, le CARDINAL DE CHEVERUS, capitaine Clément a son chargement engagé, et partira sous le plus bref délai Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis l'Hôpital ou à JOSEPH LALLANDE
10 d—6 24, Nouvelle Levée

LATTES—30,000 lattes à vendre par
18 déc S & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POIVRE—40 sacs à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 76 Magasins.

POISSON pour plantations—50 barils à vendre par
18d KIDDER & HEAD, 90 Camp

CHAPEAUX—40 caisses à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 70 Magasins.

CLOUX—100 barillets cloux coupés à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 70 Magasins.

HUILE de tanneurs—200 barils à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 76 Magasins

SAVON—1200 boîtes savon de Boston à vendre par WHITRIDGE & co, 76 Magasins. 18d

PARAPLUIES—30 boîtes à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 76 Magasins.

NOUVEL assortiment de marchandises convenables pour les habitations. Kerseys de différente grandeur, cotonnades, mouchoirs bleus de têtes, couvertures pour nègres. couvertures françaises fines, flanelles de Boston à bas prix, do do de Merrimack flanelle rouge et verte, bombasins noirs 4-5 et 6-4 toiles à drap blanchies et non blanchies, flanelles de Canton, châles de coton 3-4 et 5 4, Nankin bleu 4-4 du tissu do, châles laine de tartan, bas bleus, noires et gris, osnaburgs bleu et blanc, bretelles fines et communes, toile colorée de cambrai, cordonnet noir, boutons &c, &c. E. LEFEVRE & BRO.
17d encoignure des rues Chartres et Douane

HARMONIPHONS—Instruments à clavier nouvellement inventés, imitant le hautbois et accompagnant très bien le chant; reçus et à vendre par LOREILHE & VALETON,
17 déc enc. Royale et Douane.

TRUFFES DU PERIGORD, à vendre en gros et en détail par 1-2, et 1-3 boîtes entière, à bas prix, quoique garanties de 1re qualité. Les restaurateurs jou ront d'une remise chez
LOREILHE & VALETON,
17 d Enc. Royale et Douane.

PLANCHES de Pin blanc—60,000 pieds planches de Pin blanc, première qualité 1 à 1½ pouces d'épaisseur, à vendre en quantités à la convenance des acheteurs par E & J ANDREWS,
17 déc 35, Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mercredi prochain, 18 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan

Comptoirs d'Harkenan,
Do de Whitney,
Flanelle jaune et verte, kerseys écarlate
Tissu de coton et de laine.
Conditions à la vente. 18d

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mercredi, 18 du courant, à 10 heures du matin, rue du Canal, entre les rues Magasins et Levée pour clore un compte, 100 barils ciment, 18 demi pipes Eau de vie de pruneau. 18 déc

PAR GUINAULT ET BELASSUS

IL sera vendu, Jeudi prochain, 19 courant à midi à la Bourse de la Cité rue St. Louis:

Un lot de terre situé dans le faubourg Washington, mesurant 32 pieds de face à la rue Pin entre les rues Amour et Craps sur 90 pieds de profondeur. Ensemble; Une Maison en bois, neuve, de 25 pieds de face sur 30 pieds de profondeur, se composant de deux chambres, d'une galerie et cabinet, puits latrines etc, le tout bien entouré.

Conditions: moitié comptant et la balance à un an de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 18 déc

PAR H. J. DOMINGON

VENDREDI prochain, 20 du courant, il sera vendu dans son magasin d'encan, rue Toulouse, no. 43.

200 paires couvertures coton venant de débarquer. 18 déc

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu, vendredi prochain 20 du courant, à 10 heures du matin dans son magasin d'encan, rue Toulouse no. 43.

Une caisse contenant 8 dos. chapeaux de soie, avarié à bord du navire Salem, capt. Destebecque dans son dernier voyage du Havre, et vendue d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra. 18 déc

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu à la Bourse de la Cité, le samedi 21 du courant, à midi précis,

Une maison bâtie en colombages et couverte en bardeaux de 4 grands appartements, une galerie et cabinet, sise sur un terrain situé rue des Remparts et Dumaine.

La dite maison devra être enlevée 25 jours après l'adjudication.

Conditions à la vente. 18 déc

PAR H. J. DOMINGON.

LE Samedi, 21 du courant, à 10 heures du matin il sera vendu un fond de magasin de Tailleurs, situé rue Royale entre St. Louis et Conti, no. 106 Consistant, en draps fin, coutils, merinos, etc.

Aussi divers meubles.

Conditions à la vente. 18 déc

PAR BEARD & KENDIG.

IL sera vendu à l'encan Jeudi le 19 du courant à la Bourse de la cité, un esclave de 22 ans, parlant le français et l'anglais garantie des maladies et vices revus par la loi—Conditions comptant

L'acte de vente pardevant J. B. Marks Esq. N. P. aux frais de l'acquéreur. 18 déc

PAR BEARD & KENDIG

IL sera vendu Jeudi prochain le 19 du courant à la Bourse de la cité, à midi, une esclave âge de 19 ans, négresse de champ, garantie des maladies et vices revus par la loi—Conditions la moitié comptant et la balance à 1 an avec billet endossé à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'au payement final. L'acte de vente pardevant J. B. Mark Esq. N. P. aux frais de l'acquéreur. 18 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Plaquemines. Cour des Preuves, paroisse de Jefferson. J. N. B. Fortier, tuteur des enfants mineurs Adolphe et Arthur Daquin vs. James Puerche exécuteur testamentaire.

En vertu d'un writ de Fieri Facias, à moi adressé par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de Jefferson dans cet Etat, j'exposerai en vente publique, le 29 du mois janvier 1840 à midi, sur les lieux dans cette paroisse, un sixième indivis de tous les biens et esclaves ci-dessous décrits.

1o. Le sixième indivis d'un lot ou morceau de terre établi et cultivé comme sucrerie, situé dans cette paroisse, sur la rive gauche du Mississipi, à environ trente milles au dessous de la Nouvelle Orléans, mesurant 33 arpents de face sur la dite rivière sur 40 arpents de profondeur, borné au haut par une propriété ci-devant appartenante à Joseph Guérard, et maintenant la propriété de G. W. Buford et au bas par la plantation à sucre de Lizardi et Frères, le tout avec les améliorations qui s'y trouvent, telles que maison de maître, cuisine, magasin, sucrerie, machine à vapeur, moulin, purgerie, cases à nègres, moulin à mais, étables, &c. &c.

2o. Le sixième indévis des esclaves suivans: Blaise 12 ans, cocher; Elie 30 ans, charpentier et tonnelier, Henry 31 ans, laboureur; Sam 36 ans nègre de champ, Albert mulatre charpentier et ingénieur, Daniel 27 ans, nègre de champ, Ben Hinburgren 33 ans nègre de champ, Frank 27 ans, cocher et laboureur, Thomas Smith 29 ans, laboureur et scieur, Ben Smith 27 ans nègre de champ et tonnelier; [illegible] 35 ans, laboureur et charretier; George 32 ans, nègre de champ; Cesar 30 ans nègre de champ, Davy [illegible] ans, nègre de champ, Dand 34 ans nègre de champ, Pierre 36 ans nègre de champ; Tom 32 ans [illegible]; Harvey Green 27 ans nègre de champ, [illegible] 36 ans laboureur et charretier, Celina 32 ans [illegible] charretier; February 20 ans nègre de champ; Michel 35 ans nègre de champ; Alexandre 21 ans laboureur et charretier; Augustin 60 ans charpentier, Lucien 18 ans laboureur; Smart 18 ans nègre de champ, Celestine 16 ans laboureur; Daniel 16 ans laboureur; Pierre 14 ans, St. Louis 14 ans, Rose 25 ans cuisinière avec ses deux enfants, Marie 12 ans et Christine 9 ans; Appy 33 ans; Kinna 36 ans, avec son enfant Charles de 4 ans, Juliette 40 ans, Phebe 28 ans avec son enfant Harry de 4 ans; Maria 30 ans cuisinière; Liza 27 ans negresse de champ; Betsy 25 ans negresse de champ; Maria 25 ans cuisinière; Sily 24 ans négresse de champ, Martha 20 ans négresse de champ; Jenieve 14 ans, Seraphine 14 ans, Hortense 15 ans, Williams 32 ans, Caroline 3 ans, [illegible] 18 ans; Rachel 22 ans, 56 en tous.

3o. Le sixième indévis de tous les animaux attachés à la dite plantation.

4o. Le sixième indévis de la récolte de cette année consistant en sucre et mélasse.

Conditions—Comptant.
Paroisse de Plaquemines,
18 déc CHS. DUTHLLIET, Shérif

PAR R. B. SYKES.
Vente de hardes sans réserve

IL sera vendu jeudi, 19 courant, à 10 heures à son magasin d'encan, No. 81 rue des Magasins, en face l'Arcade Banks: un envoi de belles hardes confectionnées au dernier goût, consistant en partie des objets suivant:—Habits et surtouts en drap bleu, noir et couleurs assortiés; pantalons de satin et cachemires, gilets en soie, velour et satin noir, uni et à dessins, manteaux, chemises de coton et de toile, &c., &c.

Conditions—$300 et au dessous, comptant; de $300 à $400, 60 jours; au dessus de $400 à $500, 90 jours de crédit en donnant des billets endossés à satisfaction. 17 déc

PAR J. LEVY.

IL sera vendu à 10 heures du matin, mercredi prochain, le 18 courant, au no. 53, rue des Magasins.
53 boîtes Hock mousseux,
150 do. eau de cologne grecque véritable,
75,000 cigares de la Havane,
60,000 do de Cuba.

Conditions—Toute somme au dessous de $100, comptant; et toute sommes audessus, 4 mois de crédit en billets endossés. 17 d

PAR FERNANDEZ & WHITING.
48 barriques vin claret.

MERCREDI, 18 courant, à 4 1-2 heures, il sera vendu, en face l'hôtel des Monnaies, sur la Levée, en débarquement du navire Artemise de Bordeaux:

48 barriques vin claret.
Conditions à la vente. 17 d

PAR J. B. BLACHE

IL sera vendu mercredi, 18 du courant, à 10 heures du matin, rue du Canal, entre les rues Magasins et Levée.

20 sacs café de la Havane,
30 barils huile à lampe,
40 barriques vin de Bordeaux etc.
Conditions à la vente. 17 d

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu mercredi, 18 courant, à midi, à la Bourse de la Cité.

ANTHONY, âgé de 23 ans, bon laboureur.
GEORGE, do 22 do
WESLEY do 25 do
Aussi—BOSE, bon boulanger. Ces esclaves sont pleinement garantis.
Conditions: Comptant. 17 déc

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.
Vente de Syndic.

EN vertu d'un acte émané de l'honorable Cour de District, dans et pour le premier district de l'Etat de la Louisiane, daté Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1839—Et sous l'inspection du syndic, il sera vendu aujourd'hui le 16 du courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, 116, rue de Chartres.

Une certaine caisse contenant divers effets, tels que bijouteries et marchandises sèches.
Conditions, comptant. 16 déc

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mardi, 17 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur la Levée, en face la maison Marchy.

5 pipes eau de vie de cognac 4me preuve,
10 demi do do do
25 quarts do do do
16 déc 1839.

Vente de Meubles renvoyée.—Vente de Curatelle
PAR BEARD & KENDIG.

IL sera vendu mercredi, 18 courant, à 10 heures, au coin des rues Julie et Levée.

Les meubles de feue Mme McMahon, vendus par ordre de l'honorable cour des preuves, comprenant tables à centre, à diner, à déjeuner et autres, en acajou, fauteuils, bureaux, bois de lit, linge de lit, chaises en acajou et autres, glaces, plaques indiennes, lampes, chandeliers, miroirs, lavabos, &c.

Aussi—Un sett de vitrières appartenant au magasin audessous.

Conditions—comptant. 16d

ARBRES fruitiers en plein rapport ayant passé un an dans le pays et tous des pousses superbes et ardues rapportés des fruits.

Les pépinières est ouverte les jeudi et dimanche sur l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine et les autres jours. S'adresser chez M. Pierre Jer, rue du Bayou no 116 ou chez Mr. Galley, rue Condé no. 41. 4 déc—9

LEÇONS DE MUSIQUE.

LEÇONS de Guitarre, Violon, Hautbois, Clarinette, Solfège et accompagnement par Mr.
26 nov F. KROQL, Ste-Anne, 117

A AFFERMER. Une habitation de quatre arpens, face au fleuve sur quarante de profondeur, située dans la paroisse d'Orléans, à 3 milles au-dessous de la ville, sur la rive gauche. La terre est très élevée et fertile, dans ce moment elle est en culture à 28 arpents, et on pourrait a peu de frais, en étendre la profondeur. Le lait et le jardinage produisent annuellement un revenu qui ne s'élève pas à moins de cinq mille piastres. La batture est bonne, et avantageusement située pour l'établissement d'une briqueterie ou d'un moulin à planches. Les édifices sont neufs, ils ont été construits en 1837 et 1838. Ils consistent en une maison de résidence solide, spacieuse et agréable, cuisine, magasin, cabane à nègres, écurie, pigeonnier, remise, forge, et un vaste hangard dans lequel on trouve un établissement suffisant à tous les besoins d'un habitant. Il y a aussi sur cette habitation un beau verger composé d'arbres fruitiers de diverses espèces.

Les habitans ou jardiniers qui désirent un établissement agréable seront invités à visiter cette habitation. Ils s'entendront avec le propriétaire pour les conditions et la durée du bail. S'adresser en ville à M. Chas. Berz, rue Ste Anne No 120, et sur les lieux à
8 déc—1m P. CAZELAR.

TRAITES sur New York à 15 à 30 jours de vue
do do Paris à 90 jours do
do do Bordeaux à 90 do
à vendre par LARUE & PREVOST,
13 déc 6 Royale.

COUR DE DISTRICT—No. 5031—Joseph Lelande pour l'usage de &c vs Robert Sandson.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, je vendrai en vente sur les lieux, No. 17, rue Vieille Levée, samedi, 21 courant, à 10 heures a. m.,

Le contenu d'un magasin de comestibles, saisi dans cette affaire. Conditions comptant.
16 déc C. F. HOZEY, shérif.

NEGRES A VENDRE—Un nègre et sa femme; le nègre est âgé de 27 ans, et la femme de 21, tous deux, excellents domestiques de maison et nègres de champs, exempts des maladies et vices prévus par les lois. Aussi un nègre excellent charpentier, et scieur. Pour les conditions, s'adresser à
W. S. BROWN,
14 déc 68 Gravier.